

# WEBMANAGERCENTER

webmanagercenter.com

## Hebdo

n°7 Nouvelle formule - 01 Juin 2020 - 3 Dinars



Kamel Habachi

**«Public et privé doivent être dans la réflexion et les actions collectives»**

### A LA UNE

Agriculture 4.0

### INTERVIEW

IDE et Export  
Encore un effort !

### ACTUALITÉS

Tourisme  
Les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes

### DOSSIER

Crise économique  
L'enjeu économique

Exclusif

# 1<sup>ER</sup> HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



## LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible  
Partout dans le monde sur



## WMC Editions Numériques

Société éditrice : IMG sa

### ADRESSE :

Rue Lac Victoria-Rés.Flamingo  
les Berges du Lac - Tunis  
Tél. : (+216) 71 962 775  
(+216) 71 962 617  
(+216) 21 18 18 18  
(+216) 20 313 314  
(+216) 55 313 314  
Fax : (+216) 71 962 429  
Email : img@planet.tn  
www.webmanagercenter.com

### DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Hechmi AMMAR

### RÉDACTEURS EN CHEF

Amel BelHadj Ali  
Tala Bahoury

### RÉDACTION

Moncef Mahroug  
Ali Driss  
Khmaies krimi  
Hajer Krimi  
Amani ibrahimi  
Sarrah Boudali  
Aroua Ben Zaied

### PHOTOS

Anis MILI

### DESIGN INFOGRAPHIE

Hynd GAFSI  
Hela AMMAR

### COMMERCIAL

Meryem BEN NASR

### ADMINISTRATION

Raja Bsaies  
Walid Zanouni

### FINANCE

Mohamed El Ayed

**Prix** : 3 Dinars

**Abonnement annuel** : 120 Dinars  
(inclus 2 mois gratuits)

### CopyRight

Internet Management Groupe - IMG

# WEBMANAGERCENTER

n°7 Nouvelle formule - 01 Juin 2020 *l'hebdo*

## A LA UNE

- 4 Agriculture 4.0**
- 8 Ahmed El Karm**  
**«Une relance post-COVID exige un vrai plan de rupture»**
- 11 Banque Centrale de Tunisie**  
**Ampleur de l'impact du confinement sur l'économie**
- 17 Pour une économie de guerre**  
Covid-19 **Les secteurs les plus touchés**

## INTERVIEW

- 20 Kamel Habachi, DGA d'Attijari Bank**  
**«Public et privé doivent être dans la réflexion et les actions collectives»**
- 28 IDE et Export**  
**Encore un effort !**

## ACTUALITÉS

- 33 Tourisme Les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes**
- 35 Tourisme Jusqu'à -80% de baisse des arrivées de touristes internationaux**

## DOSSIER

- 36 Crise économique**  
**L'enjeu économique**
- 42 Crise économique**  
**L'enjeu social**
- 48 Crise économique**  
**L'enjeu des finances publiques**

## ENTREPRISES & SECTEURS

- 56 Banque Centrale de Tunisie**  
**Financements bancaire exceptionnels (mode d'emploi)**

## BOURSE

- 61 Semaine boursière**  
**Légère progression du Tunindex**

## TRIBUNE

- 68 Sauver l'entreprise !**

## CULTURE

- 70 Confinement**  
**«Tfanen Tunisie créative», un modèle de diversité culturelle en ligne**

A LA UNE



## Agriculture 4.0

**Le monde agricole en Tunisie vient de célébrer, dans la discrétion la plus totale, la Fête de l’agriculture. Les contraintes du confinement total à cause de la crise du coronavirus ont contraint les agriculteurs à rester chez eux ce 12 mai 2020, les empêchant ainsi de quitter leurs régions et venir dans la capitale exprimer leurs préoccupations et manifester comme ils ont l’habitude de le faire...**

“ *L’agriculture est l’avenir du pays* ”

A priori, la non-célébration de cette fête comme il se doit a été un coup de malchance et un malheureux ratage pour les agriculteurs au regard de la grande performance accomplie, ces dernières semaines par le secteur agricole, en cette double période de consommation de pointe imposée par la crise sanitaire (Covid-19) et le mois saint de ramadan. Même s’il faut reconnaître que cette performance n’aurait pu avoir lieu sans les économies de consommation de fruits et de légumes faites à la



**L'agriculture représente 13% du PIB contre 7% pour le tourisme, occupe plus de 500 000 exploitants agricoles contre un peu plus de 100 000 dans le tourisme et assure 10% des exportations du pays**

faveur de la fermeture des hôtels et des restaurants du pays en raison de la Covid-19.

### **Performance du secteur agricole... tout de même**

Abstraction faite de cette donne, nous pensons que les agriculteurs et leurs syndicats auraient pu exploiter cette fête pour mieux défendre leurs intérêts pérennes, valoriser leur activité et rappeler comme ils aiment souvent le répéter que « l'agriculture est l'avenir du pays ».

Cette même agriculture qui, rappelons-le, en dépit des insuffisances structurelles dont elle souffre et en dépit de sa marginalisation, depuis des décennies, a prouvé, en cette période de crise de la Covid-19, qu'elle demeure l'activité la plus utile et la mieux indiquée pour contribuer, efficacement, à l'autosuffisance alimentaire du pays.

Par les chiffres, l'agriculture continue à occuper une place prépondérante dans l'économie du pays. Pour mieux la situer par rapport à d'autres activités, l'agriculture représente 13% du PIB contre 7% pour le tourisme, occupe plus de 500 000 exploitants agricoles contre un peu plus de 100 000 travailleurs permanents dans le tourisme et assure 10% des exportations du pays (huile d'olive, dattes, fruits de mer...).

Malgré cet apport appréciable à la croissance, l'agriculture, contrairement à ce qu'affirme la propagande officielle, n'est pas considérée comme une priorité nationale. C'est ce qui explique, en partie, sa non-compétitivité. Elle demeure une activité sous-développée parce qu'elle a raté sa mécanisation.

A titre indicatif, la Tunisie compte un tracteur pour 150 hectares contre un tracteur pour 23 hectares en Espagne. L'agriculture tunisienne utilise seulement 32% des intrants recommandés à l'international. Plus grave encore, par l'effet qu'il accuse dans le domaine technologique, le secteur agricole en Tunisie risque d'être exposé à de nouvelles menaces déstructurantes dont les éventuels effets négatifs de la libéralisation des échanges des produits agricoles prévus par l'Accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA).



## Vivement la révolution de l'agriculture 4.0

Cet accord asymétrique risque de mettre face-à-face une majorité d'exploitants agricoles tunisiens avec des moyens de production moyenâgeux (charrue...) et des multinationales dotées de tous les gadgets de l'agriculture numérique, l'agriculture 4.0.

L'enjeu est désormais de grande taille. Il y va de notre sécurité alimentaire. Pour se préparer à ses éventuels bouleversements auxquels il faudrait ajouter les effets du réchauffement climatique, le moment est venu pour les politiques du pays d'ériger l'agriculture en priorité stratégique nationale.

## Récolte

La récolte de céréales devrait atteindre 15,7 millions de quintaux, contre 24 millions de quintaux lors de la saison écoulée.



Il s'agit, en second lieu, d'adhérer au plus vite à la révolution agricole numérique et d'orienter l'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur du pays vers l'agriculture 4.0.

“ ***l'agriculture 4.0 peut être une opportunité, voire un raccourci heureux, pour entreprendre la première réforme agraire en Tunisie*** ”

L'objectif est d'initier les étudiants, futurs techniciens et promoteurs agricoles, aux nouvelles technologies utilisées dans l'agriculture 4.0.

Soulignons que dans beaucoup de pays, les exploitations agricoles les plus performantes utilisent, de nos jours, des drones pour collecter des données sur la météo, les parcelles, les animaux et globalement sur toute la vie de la ferme.

Pour optimiser le rendement de leur activité d'élevage, ces exploitations recourent à la ro-

botisation (robot de traite, robot d'alimentation, robot de raclage ou d'aspiration des déjections...).

Cela pour dire, in fine, que l'agriculture 4.0 peut être une opportunité, voire un raccourci heureux, pour entreprendre la première réforme agraire en Tunisie et rattraper notre retard. Elle constitue également une solution pour régénérer la population agricole et améliorer l'attractivité de l'agriculture pour les jeunes.

En attendant le mûrissement de tous ces pré-requis devant préparer cette révolution technologique agricole, **la Tunisie peut se spécialiser, avec les moyens de bord, dans l'agriculture biologique à haute valeur marchande à l'exportation.**

A Bon entendeur !

Par Abou SARRA

“ ***Le moment est venu pour les politiques du pays d'ériger l'agriculture en priorité stratégique nationale*** ”

Exclusif

# 1<sup>ER</sup> HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



## LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible  
Partout dans le monde sur

 **pressreader**<sup>TM</sup>

WEBMANAGERCERCENTER 

Ahmed El Karm

## "Une relance post-COVID exige un vrai plan de rupture"

"La Tunisie ne peut aspirer à une relance post-COVID que si elle emprunte un vrai chemin de rupture, en mettant en place des réformes de rupture capables de révolutionner nos manières de faire et de penser", a affirmé le président du directoire de l'Amen Bank et ancien président de l'Association professionnelle tunisienne des banques et des établissements financiers (APTBEF), Ahmed El Karm.



Intervenant à un "webinaire" organisé, mercredi, par l'Institut des hautes études de Tunis sur le thème "De la pandémie à l'environnement des affaires et de l'investissement ...avec quelles banques rebondir?", El Karm estime "qu'il y a 4 enseignements fondamentaux à tirer de la crise déclenchée par le COVID-19".

"D'abord, le COVID nous a clairement montré que l'Etat doit retrouver son rôle de stratège et de régulateur. Nous avons besoin d'un Etat fort qui décide, qui assume ses

“ ***l'Etat doit retrouver son rôle de stratège et de régulateur*** ”

responsabilités économiques et sociales et qui fait appliquer la loi. Ensuite, la pandémie nous a aussi montré que les pays qui ont fortement utilisé la technologie sont les pays qui s'en sortent le mieux.

La digitalisation doit ainsi, être le principal levier de tout plan de relance " a-t-il précisé.

Et d'ajouter, "troisièmement, le COVID nous a enseigné qu'au-delà de leur responsabilité de maîtriser l'inflation, les banques centrales ont des responsabilités centrales, à l'instar de celle d'assurer la liquidité des pays en temps de crise. Et là, pour le cas tunisien, il faut savoir que l'essentiel



de la liquidité injectée par la BCT est récupérée par le marché informel, d'où l'importance de prévoir les mécanismes à même de ramener ce marché vers les circuits organisés en créant des canaux de confiance entre le citoyen et l'administration et en améliorant l'inclusion financière "

**“ l'essentiel de la liquidité injectée par la BCT est récupérée par le marché informel**

"Quatrièmement, a-t-il aussi, noté, le COVID nous a montré qu'il faut revenir vers l'essentiel en développant les secteurs vitaux qui sont de nature à favoriser le développement et la croissance, tout en améliorant le bien-être social à l'instar de ceux de l'énergie, de l'agriculture, de la santé, de l'éducation ... cela doit se faire selon des approches innovantes et modernes "

El Karm considère, par ailleurs, que "tout plan de relance doit passer inévitablement par la mise en place d'un plan d'ajustement structurel visant à résoudre les déficits budgétaire et extérieur du pays, à travers des mesures audacieuses qui pourraient coûter à certains leurs postes, mais qui remettront le pays sur les rails "

**Quelles responsabilités pour les banques ?**

Face à l'importance des chantiers à engager, El Karm a affirmé que " les banques sont conscientes du rôle qui doit être le leur, dans le soutien de la relance. Elles ont déjà prévu des plans d'action qu'elles communiqueront incessamment, pour développer les

**“ des mesures audacieuses qui pourraient coûter à certains leurs postes, mais qui remettront le pays sur les rails**

paiements mobiles, consolider la digitalisation du secteur bancaire et concrétiser le plan de "De-cashing".

"Les banques oeuvreront également, à améliorer leurs stratégies de financement des PME, mais il faut savoir que si les PME sont aujourd'hui mal financées c'est parce qu'elles sont mal accompagnées et qu'elles sont incapables de mettre en place la gouvernance qui leur assurera une certaine viabilité. Pour cela, l'Etat doit prévoir l'accompagnement nécessaire aux PME en favorisant le développement d'un écosystème privé capable d'assurer cette tâche".


"Les plans d'action prévus par les banques prévoient également la mise en place d'une stratégie de financement des startups à travers le développement de produits financiers innovants se basant sur les garanties immatérielles. Les banques travailleront par ailleurs à consolider leurs plans de soutien aux PPP qui seront les principaux vecteurs de développement du pays "

Toujours selon El Karm "les banques nationales seront également, face au défi de repenser leurs tailles de

manière à faire émerger des géants nationaux capables d'accompagner les entreprises nationales sur les marchés extérieurs".

“ **les banques doivent faire face au défi de repenser leurs tailles de manière à faire émerger des géants nationaux**

Enfin, les stratégies post-COVID des banques incluront aussi le volet environnement. Le COVID nous a montré comment la nature a repris ses droits avec le repli de l'activité humaine. De ce fait, il faut que nos interventions futures soient plus respectueuses de l'environnement".

Et de conclure **"si la Tunisie réussit à capitaliser sur sa bonne gestion de la crise sanitaire, à en faire un véritable outil de marketing et à initier de véritables réformes de rupture, je pense qu'une reprise rapide en forme de U reste possible"**. 

## Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)

*Banque Centrale de Tunisie*

## Ampleur de l'impact du confinement sur l'économie



En effet, cette situation a pesé, en particulier, sur certains secteurs orientés vers l'exportation, notamment, les industries mécaniques et électriques et celles du textile, habillement, cuirs et chaussures, ainsi que le tourisme et le transport et ce, outre les secteurs orientés vers la demande intérieure.

Le Conseil d'Administration de la Banque Centrale de Tunisie a tenu sa réunion périodique le 27 mai 2020 portant sur le suivi des développements récents de la situation économique nationale et l'analyse de l'évolution des principaux indicateurs économiques, monétaires et financiers.

Cette situation a aussi impacté le climat d'investissement et la consommation. Néanmoins, une légère amélioration de l'activité économique est attendue pour la période à venir en rapport avec le dé-confinement sanitaire ciblé et la reprise progressive de l'activité dans certain nombre de secteurs.

**Les entrées nettes de capitaux extérieurs ont pu couvrir le déficit courant et consolider les avoirs nets en devises**

Les discussions ont porté notamment sur les répercussions à l'échelle internationale de la propagation de la pandémie du Covid-19 sur l'économie Tunisienne, ainsi que l'impact du confinement sanitaire général qui a commencé depuis le 22 mars 2020 sur le plan national.

Concernant les prix, le Conseil a noté la poursuite de la hausse du taux d'inflation qui a atteint 6,3% en glissement annuel au cours du mois d'avril 2020, contre 6,2% en mars, en raison de l'augmentation des prix des produits alimentaires dans un contexte marqué par une forte demande et la perturbation des circuits de distribution enre-

gistrées pendant le confinement, en plus de l'avènement du mois saint de Ramadan.


Par ailleurs, le Conseil a noté **une régression du déficit courant au cours des quatre premiers mois de l'année 2020, revenant à 2,8% du PIB contre 3,6% pour la même période de l'année précédente et ce, en rapport, principalement, avec l'atténuation du déficit commercial, alors que les recettes touristiques et les revenus du travail ont régressé** suite à la propagation de la pandémie Covid-19.

Les entrées nettes de capitaux extérieurs ont pu couvrir le déficit courant et consolider les avoirs nets en devises qui ont atteint 21.724 MDT ou 134 jours d'importation au 26 mai 2020 contre 13.139 MDT et 74 jours à la même date de 2019.

Dans ce contexte, le Conseil a souligné la nécessité d'accélérer le rythme de la reprise de l'activité des secteurs exportateurs, tels que le phosphate et ses dérivés et l'énergie, vu leur rôle important dans la maîtrise du déficit courant et l'apaisement des tensions sur

les avoirs nets en devises et ce, suite particulièrement, à l'anticipation d'une baisse significative des recettes touristiques et des revenus de travail sous l'effet de la crise du coronavirus.

## “ **Création d'une nouvelle catégorie de financement éligible au refinancement de la BCT** ”

Après discussions et délibération sur les points susmentionnés, le Conseil a affirmé que la Banque Centrale continue à suivre attentivement l'évolution des indicateurs économiques et la performance des différents secteurs ainsi que l'impact du nouveau coronavirus. Par ailleurs, et en plus de la panoplie de mesures exceptionnelles déjà prises pour faire face aux retombées de la crise sanitaire, le conseil de la BCT a décidé de **créer une nouvelle catégorie de financement éligible au refinancement pour permettre aux banques d'accompagner les entreprises et subvenir à leurs besoins exceptionnels** afin d'assurer leur pérennité et ce, pour consolider le tissu économique et préserver la stabilité financière. 

## Phosphates

Toutes les activités du secteur des phosphates sont suspendues, dans les délégations de Métlaoui et Mdhilla, dont l'extraction de phosphates et son transfert, à cause des sit-in observés par un groupe de jeunes demandeurs d'emploi.







VOTRE MAGAZINE  
**W M C**  
HORS SÉRIE  
EST MAINTENANT  
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR  
**SEULEMENT**



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

**\*225#**





## Pour une économie de guerre

“ **la politique fiscale doit veiller à préserver la trésorerie des entreprises et les emplois**

"La Tunisie est contrainte d'adopter, durant la phase de déconfinement, des politiques audacieuses dans le cadre d'une logique d'économie de guerre. Elle doit faire preuve d'innovation et d'ingéniosité et s'éloigner d'anciens dogmes ".

C'est ce qui ressort d'un document intitulé "L'Économie au cœur du confinement ciblé", élaboré dans le cadre de la préparation de la première phase de l'Étude prospective intitulée "La Tunisie face au Covid-19 à l'horizon 2025 : fondements d'une stratégie conciliant l'urgence du court terme et les impératifs du moyen terme", initiée le 15 avril 2020 par l'ITES (Institut tunisien des études stratégiques).

Selon les auteurs de ce document, "Le déconfinement se présente comme un processus d'arbitrage entre la préservation des vies et le sauvetage de l'économie. Cette démarche prudente doit être accompagnée d'une série de mesures de politiques économiques et sociales, visant à renforcer la confiance et la résilience des entreprises, des ménages et des classes sociales les plus vulnérables".

Du point de vue économique, "il est recommandé aux pouvoirs publics d'adopter des politiques budgétaires, monétaires et fiscales expansionnistes, permettant de soutenir l'investissement et la consommation".

Ainsi, soulignent-ils, "la politique fiscale doit veiller à préserver la trésorerie des entreprises et les emplois. Par le report du paiement des impôts et la promulgation de nouvelles exonérations fiscales, cette politique aiderait ainsi les entreprises à avoir la liquidité nécessaire, préserver l'emploi des salariés et soutiendrait le revenu des

ménages".

Par ailleurs, cette politique fiscale doit être ciblée, en priorisant les secteurs, comme le commerce, la construction, etc. et en soutenant les secteurs les plus sinistrés à l'instar du tourisme et du transport.

Il serait judicieux de promulguer rapidement, entre autres, le report de paiement des cotisations patronales, de rééchelonner les dettes douanières et de défiscaliser les investissements opérés par les SICAR et les FCP, notamment ceux orientés vers les industries stratégiques".

D'autre part, "la crise actuelle devrait être l'occasion d'amorcer une réforme fiscale audacieuse, en instaurant une plus grande progressivité de l'impôt par la mise en place de nouvelles taxes de solidarité, comme l'impôt sur les grandes fortunes et l'adaptation sans délai de la réglementation fiscale au télétravail".

Selon ce document "la politique budgétaire doit être expansionniste incluant des mesures de relance de la consommation des ménages et des investissements des entreprises".

**“ Report de paiement des cotisations patronales, de rééchelonner les dettes douanières et de défiscaliser les investissements**

L'économie tunisienne a enregistré de faibles taux de croissance avant la crise et la relance économique sera difficile sans la mise en place de mesures relançant la consommation des ménages et l'investissement des entreprises.

**“ L'Etat doit payer ses dettes vis à vis des entreprises, Accélérer le remboursement des crédits d'impôts et taxes, libérer des cautions douanières**

"Certaines mesures réclamées par les organisations patronales seront nécessaires telles que la mise en place d'une ligne de garantie afin de permettre aux entreprises de contracter des crédits de gestion et de travaux, la création d'un fonds d'investissement pour la recapitalisation des industries, potentiellement considérées comme les champions de demain, le paiement des dettes des entreprises et des professionnels ayant effectué des prestations pour l'Etat, l'accélération du remboursement des crédits d'impôts de TVA, la libération des cautions douanières".

La politique monétaire doit également être expansionniste venant en aide aux entreprises et aux ménages en difficultés et protégeant la balance des paiements contre les chocs externes.


**La BCT doit veiller à ce que les ménages et les entreprises continuent à accéder aux crédits à des taux abordables.**

A cet égard, l'institut d'émission doit continuer sa politique expansionniste **en baissant davantage le taux directeur, en bonifiant les taux sur les crédits d'exploitation et d'investissement et en adoptant une politique de "Quantitative Easing ciblé"** (achat de certains types de titres et certificats d'investissement).

**“ A l'échelle internationale, un moratoire sur la dette s'avère particulièrement indispensable pour l'économie tunisienne.**

Sur le plan de la Balance des paiements, la BCT doit faire face notamment au choc externe de perturbation de la chaîne de valeur mondiale ainsi qu'à la baisse des recettes touristiques et des transferts des Tunisiens Résidents à l'Étranger (TRE). En ce sens, elle doit pousser vers la promulgation de l'amnistie de change, annoncée au début du mois de février 2020.

Les auteurs de ce document pensent toutefois que l'efficacité de ces politiques publiques est conditionnée par une mobilisation suffisante des ressources financières.

A l'échelle nationale, une réallocation rapide du budget est plus que nécessaire. Cette réallocation doit être parallèlement soutenue par un financement direct du budget par la BCT. 

**PIB -1,7%**

Le PIB en volume a diminué de 1,7% au premier trimestre 2020, par rapport au même trimestre de 2019 et de 2% par rapport au quatrième trimestre de 2019.





## Covid-19

## Les secteurs les plus touchés

“ **La crise de la Covid-19 devrait entraîner une baisse de 46,4% du PIB tunisien au cours du 2e trimestre 2020.** ”



Le secteur industriel sera le plus durement touché (-52,7%), suivis par les services (-49,0%) et l'agriculture (-16,2%), selon une étude d'évaluation intitulée "l'impact de la Covid-19 sur la Tunisie, économie, système agroalimentaire et ménages", réalisée par Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ) et rendue publique samedi 23 mai 2020.

Ces pertes sont le résultat du confinement général de 6 semaines, imposé par les autorités tunisiennes pour contenir la pandémie du coronavirus.

Cette mesure de lutte et de prévention contre la pandémie Covid-19, **coûte à l'économie tunisienne une perte en croissance estimée à 3,8% pour la durée d'un mois et à 11,6% pour une durée de 3 mois**, estime l'étude de l'ITCEQ.

“ **Perte d'emplois estimé à 143.000 pour 1 mois et de 430.000 pour 3 mois de confinement** ”

#### **430.000 emplois temporairement perdus**

Le nombre des emplois temporairement perdus à cause de la crise est estimé à 143 000 pour la durée d'un mois et de 430 000 pour trois mois de confinement (jusqu'à juin 2020).

Selon cette étude élaborée en collaboration avec l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), **le revenu des ménages tunisiens diminuera en moyenne de 2,9% pour la durée d'un mois et de 8,6% pour trois mois.**

"Des pertes absolues de revenus plus importantes sont observées pour les ménages des zones urbaines de la Tunisie alors que les impacts pour les ménages impliqués dans l'agriculture et d'autres composantes du système alimentaire, les effets ont été moins sévères, sauf pour les ménages dont les membres travaillent dans d'autres secteurs économiques", explique l'étude.

## “ Réouverture progressive de l'économie pour éviter la perte d'emplois permanents


Elle fait ressortir également que la plupart des dommages économiques dus à la COVID-19 ont touché les secteurs non agricoles en raison principalement de la baisse de la demande des consommateurs. L'agriculture s'est montrée le secteur le plus résilient face à cette crise, selon la même étude.

Les auteurs de l'étude recommandent, par ailleurs, **la poursuite de la réouverture progressive de l'économie pour éviter la perte**

## d'emplois permanents et l'augmentation du taux de pauvreté en Tunisie.

"La réouverture de l'économie et le soutien gouvernemental connexe aux secteurs peut également offrir de nouvelles opportunités pour la transformation économique", estiment les auteurs de cette étude.

Cependant, face à l'ampleur des effets de la Covid-19, les mesures de confinement mises en place par le gouvernement tunisien dans le contexte d'une situation macroéconomique fragile et avec la baisse des recettes fiscales liée au blocage de l'activité, les autorités devront mobiliser des ressources.

Compte tenu de l'ampleur de la crise sanitaire et de ses effets économiques à l'échelle mondiale, tous les pays du monde devraient travailler ensemble pour rouvrir le commerce, le tourisme et aider ces pays, comme la Tunisie, qui ont besoin d'aide pour surmonter cette crise sans précédent, conclut l'étude. 

## Parapluie financier

Le nombre des entreprises inscrites sur la plateforme digitale «Entreprise.finances.gov.tn», destinée à alléger les répercussions de l'épidémie de la Covid-19 a atteint 5 278 sociétés ayant présenté 12.498 demandes de soutien.





# WEBMANAGERCENTER



## AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**  
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

## INTERVIEW



*Kamel Habachi, DGA d'Attijari Bank*

## «Public et privé doivent être dans la réflexion et les actions collectives»

**Le coronavirus a déclenché dans le monde une prise de conscience sans pareille et a imposé un nouvel ordre mondial. Soit la nécessité de la primauté de l'intérêt collectif sur celui individuel et le retour aux fondamentaux socio économiques, mettant en avant le facteur humain et moralisant actions et projets pour un bien-être commun.**

**La Tunisie, où on s'est brutalement aperçu de nos carences en matière de politiques industrielles et de services publics, a réagi en mettant à contribution les acteurs importants de la vie économique, particulièrement les banques.**

**La Covid-19 a-t-elle bouleversé l'ordre financier établi ou accéléré des mutations qui**

**devaient survenir, Covid ou pas ?**

**Réponses avec Kamel Habachi, directeur général adjoint (DGA) d'Attijari bank qui vient de signer une convention avec le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle pour aller au secours des centres privés de formation.**

**WMC: Une convention avec le ministère de la Formation et de l'Emploi pour accorder des facilités bancaires aux centres opérant dans la formation de base et la formation continue. Qu'est ce qui a motivé votre engagement ?**

**Kamel Habachi :** Il y a la philosophie de la démarche et la convention. Au cœur de notre réflexion, la certitude qu'aucune économie au monde ne peut résister si elle n'investit pas dans le capital humain. C'est une évidence. Et pour réussir, le partenariat public/privé est devenu incontournable.

En ce qui nous concerne, nous avons toujours été dans la quête de l'ouverture du public sur le privé pour un partenariat et une synergie win/win qui profitent à tout le monde, mais surtout à la dynamique économique nationale.

**“ Nous ne pouvons pas réfléchir et raisonner chacun de son côté, mais ensemble, avoir une intelligence collective et un raisonnement collectif**

Donc, lorsque nous avons été approchés par le ministère de l'Emploi, nous avons immédiatement répondu par l'affirmative, et nous avons été au rendez-vous.

Nous souhaitons que cette convention soit un point de départ pour beaucoup d'autres parce que dans le contexte d'une crise atypique comme celle de la Covid-19, nous n'avons plus le droit de raisonner public/privé, nous ne pouvons plus axer nos actions sur des politiques sectorielles mais être dans une logique d'union pour un développement socio économique équilibré, harmonieux et juste.

Nous ne pouvons pas réfléchir et raisonner chacun de son côté, mais ensemble, avoir une intelligence collective et un raisonnement collectif. Ensemble nous pouvons aller plus loin. L'interaction que nous créons à travers ce genre d'initiative peut être source de plus-value et d'innovation et nous permettre de changer les choses et de créer de la valeur dans les niveaux.

C'est ce raisonnement qui nous a animés et motivés. Nous espérons d'autres partenariats avec d'autres ministères.

**Que changera-t-elle cette convention pour les centres privés de formation professionnelles ?**

La convention est dans son apparence une convention d'accompagnement financier, soit des accords de crédits assez simples. La Tunisie n'a pas de ressources naturelles ou très peu, par contre, elle dispose d'un capital précieux qui est le capital humain, et l'axe fondamental du capital humain est la formation et le développement des compétences.

Lorsque nous disons formation et développement de compétences, nous parlons supports, institutions et centres de formation. Notre pays compte actuellement, d'après les statistiques du ministère de la Formation professionnelle, 2 000 centres de formation initiale ou continue. 2000 centres de formation qui dispensent la formation pour les jeunes assurent celle continue pour les adultes fonctionnaires en activité soit plus d'apport en expertise pour les entreprises et pour l'administration publique de toutes tailles, d'où l'enjeu stratégique des centres de formation.

Nous savons que la crise de la Covid-19 a eu des conséquences désastreuses sur les TPE et les centres de formation fragilisés par les structures financières. Il s'agit d'un tissu socioéconomique

et humain de développement de compétences d'une grande importance.

Imaginez l'effondrement des acteurs de ce tissu avec tous les impacts et les effets néfastes sur l'environnement et sur l'écosystème. Il fallait en être conscient pour réagir à temps et de la manière la plus efficace qui soit, et je salue à ce propos l'initiative du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi d'avoir cherché à créer un mécanisme d'accompagnement financier.

**Cette convention s'arrête-t-elle au volet financier ou y a-t-il également un volet accompagnement ?**

La convention comprend deux éléments importants : la rentabilité et le flux. Le premier élément, c'est le financement, et nous allons accorder entre 20 000 et 100 000 dinars de crédits à ceux qui le demandent selon le chiffre d'affaires du centre de formation avec des conditions préférentielles. La banque ne sera pas perdante, mais elle ne sera pas gagnante non plus d'une manière aberrante avec un TMM de +1,75, soit un taux très avantageux. Ce TMM n'appauvrit pas la banque et encore moins les centres de formation. C'est un taux très raisonnable compte tenu du taux d'inflation et du pricing crédit d'une manière générale.

Parlons maintenant flux. Parce que nous allons accorder des financements aux centres de formation, nous susciterons des flux à travers les comptes des gérants et des formateurs et nous placerons également d'autres produits sur l'épargne, les cartes monétiques et le e-banking. Donc, c'est un package qui va permettre à la banque de rentabiliser son investissement.

Il n'y a aucun conflit d'ordre moral ou intellectuel, entre rentabilité et citoyenneté, entre rentabilité et humain, entre rentabilité et économie. Il faut tout juste mettre le curseur là où il faut, parce que, je le répète, le contexte de notre pays aujourd'hui est difficile et tout le monde doit mettre la main dans la poche et faire les sacrifices qui s'imposent.

**Tout le monde parle d'un avant et d'un après-Covid-19, de nouvelles notions de croissance et de développement, de nouveaux rôles pour les institutions bancaires et financières qui doivent investir plus dans l'humain et le développement durable. Qu'en est-il à Attijari bank?**

La majorité des économistes du monde, qu'il s'agisse des libéraux ou des conservateurs, les économistes du nouveau monde, du monde émergent, ou des grandes économies parlent d'**un**

**“ Le contexte de notre pays est difficile, tout le monde doit mettre la main dans la poche et faire les sacrifices qui s'imposent**

nouvel modèle économique post-Covid-19 qui sera axé sur l'humain et qui prend en considération les aspects omis ou non, pris en considération à leur juste valeur tout au long des dernières décennies. Je parle de l'environnement, de l'agriculture, du bien-être et du développement humain. C'est un nouveau modèle économique qui va dessiner une nouvelle cartographie socio économique du monde et mettre en place les éléments de l'équilibre mondial. Parce que pour maintenir un équilibre mondial, il faut des ingrédients, des ingrédients économiques, l'armement et ce qui s'en suit comme politique sont des éléments de l'équilibre mondial.

Mais aujourd'hui, l'agriculture, l'environnement et le bien-être de l'Homme sont des éléments qui vont prendre de l'ampleur. Il y a le social, il y a la santé qui reprend sa place prioritaire dans les orientations des politiques publiques parce qu'on se rend compte qu'un virus microscopique peut mettre le monde entier à terre, et qu'on peut être incapable de le neutraliser.

Vous parliez de banques, mais je peux vous assurer qu'**Attijari bank est depuis longtemps**

dans la logique de mettre l'Homme au cœur du développement. Nous avons accordé à l'environnement social, au périmètre citoyen et au facteur humain l'importance qu'ils méritent. C'est dans l'ADN de notre banque.

Et bien avant la Covid-19, nous avons pressenti la fragilité du tissu économique industriel et des PME/TPE. Nous avons lancé le fonds Moussanada, pour répondre à un besoin pressenti de trésorerie. Aujourd'hui, nous traitons plus de 600 dossiers Moussanada, 600 demandes d'accompagnement, et les équipes commerciales et Risque travaillent tous les jours pour répondre aux demandes.

Il y a des entreprises dont le chiffre d'affaires a été impacté à hauteur de 80%, mais même celles dont le chiffre d'affaires a été impacté de 50% ou de 20% ne pourront pas honorer leurs engagements auprès des fournisseurs ou des salariés.

Moussanada est venu répondre à leurs attentes et leurs demandes au niveau de crédit et trésoreries externes, les rassurer et les sécuriser.

Dans notre groupe, la croyance est forte dans l'importance du

**“ Donner tous les moyens y compris financiers pour la transformation digitale**



social. Aucune possibilité de pérennité économique, croissance ou de développement sans le social et l'humain, sans un système éducatif de qualité, sans des écoles bien équipées et bien dirigées, et sans culture. Cette vision sociétale a permis au groupe Attijariwafa bank de conquérir l'Afrique, nous sommes dans le respect des cultures.

### **Qu'en est-il du financement des start-up et des nouvelles tendances high-tech comme la robotique ou également des industries culturelles ?**

Encore une fois je rappelle que notre intérêt pour les start-up et l'innovation ne date pas d'aujourd'hui et n'a pas été suscité par la crise de la Covid-19. Nous avons dans notre portfolio des actions lancées en 2016/2017 dans l'innovation.

Nous disposons aujourd'hui d'un laboratoire d'innovation pour les jeunes et nous collaborons avec deux start-up avec lesquelles nous avons signé des contrats.

En 2017, nous avons lancé une action innovante et inédite en mettant en synergie start-up et donneurs d'ordre des grandes entreprises. Des start-up travaillent maintenant selon des contrats lancés lors de ce quick-START.

Aujourd'hui, nous faisons ce que nous appelons la re-tactique

stratégique. Il ne s'agit pas de rééquilibrage, c'est un système qui va permettre de donner un coup d'accélérateur à tout ce qui relève de la transformation digitale.

Le premier axe de notre stratégie consiste à donner tous les moyens y compris financiers pour la transformation digitale.

Quand on parle de transformation digitale, nous ne pensons pas gadget ou luxe de le faire, mais meilleur service et plus de performance et de réactivité pour aller aux devants des désirs de nos clients et nos partenaires toutes catégories confondues.

Nous sommes l'une des rares banques à avoir lancé, en pleine crise, trois produits, dont un le 18 mai, baptisé "Osrof we khabbi" pour relancer et reconstruire l'épargne nationale lésée ces dernières années. Dès qu'on a une carte bancaire, on peut à chaque opération de retrait ou de paiement, avec juste un clic, approvisionner votre compte épargne avec n'importe quelle somme, le montant varie entre 3 dinars et 30 dinars ou plus.

Vous pouvez même décider

d'un pourcentage à verser à chaque opération bancaire et ce produit est full digital.

Il y a aussi le produit "bienveil-

lance" destiné au personnel de la santé, une manière de montrer notre gratitude aux personnes qui se sont dévouées en temps de crise et leur dire "vous avez pris soin de nous, et nous faisons de même".

Le produit est extrêmement avantageux et il intègre le conjoint et les enfants qui peuvent profiter des avantages offerts au client initial dont les assurances. Ce produit a été lancé en pleine crise.

La banque a donné un grand coup d'accélérateur à la transformation digitale, pour un management plus agile. **La crise de la Covid-19 a montré que le télétravail est efficient et nous avons pu gérer nos services avec des centaines de personnes par ce moyen. Toutes nos réunions se font par des visioconférences, et ça n'est aucunement handicapant. Nous comptons capitaliser sur ces nouvelles pratiques qui sont extrêmement importantes.**

**Désolée de vous poser cette question que vous avez eu à entendre très souvent mais qu'est-ce qui expliquerait, d'après vous, que certains**

**investisseurs tunisiens pensent que l'accompagnement de votre banque et son soutien favoriseraient systématiquement les opérateurs marocains principalement en Afrique ?**

Je vais répondre à cette question très directe et très basique avec deux éléments de preuve puisque nous sommes malencontreusement quelquefois interpellés à ce propos. Il faut voir en premier le modèle de management du groupe Attijariwafa bank. Ce modèle s'appelle "ethno system". C'est un modèle qui permet à chaque filiale de définir sa propre politique de développement et de management ainsi que de son plan d'action sur le marché. Elle est autonome dans toutes les décisions qu'elle prend et la maison mère ne dicte rien du tout et ne donne aucun ordre.

Le président du groupe, Monsieur Kettani, l'a signifié à maintes reprises. L'idée est que chaque filiale soit intégrée dans son environnement socioéconomique, et Attijari bank Tunisie se situe dans cette configuration.

Donc un investisseur tunisien qui veut être accompagné pour la conquête de marchés africains aura tout le soutien dont il a besoin de la part de notre banque. Et je vous assure que nous défendons nos clients avec acharnement et même

férocement, en témoignent les success story des entreprises que nous avons accompagnées en Côte d'Ivoire, au Cameroun, au Sénégal et pas seulement pour l'implantation finale mais aussi au niveau de la prospection du marché et des informations sur les opportunités qu'ils offrent.

Nous donnons des informations utiles sur les réglementations, les lois et les avantages dont peuvent profiter les opérateurs. Attijari bank n'a pas à cacher une réalité qui s'impose d'elle-même et qui fait qu'il est très présent en Afrique, nous sommes même fiers d'autant plus que nous faisons concurrence à des puissances économiques mondiales.

**Comment expliquez-vous la résistance d'Attijariwafa bank en Afrique et sa force de frappe lorsque de grandes banques internationales, notamment européennes, choisissent de quitter notre continent ?**

Il y a eu beaucoup d'études à ce propos. Pour ma part, je l'explique par deux raisons principales : il y a d'abord la question de l'intégration, l'approche culturelle est capitale: nous arrivons à nous intégrer facilement dans les pays où nous nous implantons parce que tout simplement les

**“ Notre force de frappe nous permet d'aider avec plus vigueur les opérateurs nationaux.**

paramètres environnementaux, socioculturels et économiques sont pris en compte et ceux qui conduisent la locomotive sont les enfants du pays.

Au Sénégal, nous sommes Sénégalais, en Côte d'Ivoire, Ivoiriens, au Cameroun, Camerounais, et ainsi de suite.

Nous sommes connectés à l'environnement humain, civilisationnel et réglementaire des pays où nous sommes présents. Nous nous approprions leurs valeurs, culture et spécificités de ce pays, et ceci fait notre force.

Deuxième élément de réponse à votre question, certaines banques internationales quittent le continent parce qu'elles ne veulent pas prendre de risque opérationnel. Elles estiment que leur présence dans tel pays expose l'image du groupe puisqu'elle n'est pas rentable.

Pour terminer, devons-nous rappeler que **nous sommes avant tout Africains et qu'il est tout à fait naturel qu'un Tunisien, un Marocain ou un Algérien se tourne vers l'Afrique?** Il s'agit tout simplement d'un juste retour des choses.


**Qu'en est-il du volet RSE d'Attijari bank qui constitue aujourd'hui l'âme de toute**

### **entreprise consciente de son rôle dans l'amélioration de son environnement naturel et humain ?**

Au fait, nous nous sommes rendu compte que nous faisons de la RSE depuis des années sans nous en apercevoir. Une RSE qui n'est pas cadrée mais plutôt opérée par un ensemble d'actions éparpillées à l'intérieur de la banque au niveau du personnel ou avec les associations.

Nous comptons aujourd'hui recentrer nos actions, les harmoniser et les orienter dans des actions utiles pour nous et pour notre pays via les associations comme l'éducation, la formation, le savoir, la culture, l'environnement et toute action citoyenne et associative en rapport avec ces thèmes.

La RSE est l'affaire de tout le monde et nous avons eu le plaisir de voir l'engagement de notre personnel dès qu'il est sollicité dans des actions citoyennes. Et nous voulons que tous les agents de notre banque deviennent des ambassadeurs RSE. Nous déploierons ce qu'il faut comme moyens humains et financiers pour les sensibiliser aux problématiques déterminantes de notre ère et de notre pays et les intégrer dans une logique d'action et de participation à la transition écologique et sociale que nous vivons.

Nous favoriserons le bien-être au travail et les embarquerons dans un ensemble de valeurs de citoyenneté, de solidarité sociale, de culture et d'éducation et, par la suite, je ne doute pas que les 1.800 employés Attijari bank seront les meilleurs ambassadeurs RSE. 

*Entretien conduit par*

*Amel Belhadj Ali*

## Kiosque Numérique WMC *nouvelle version*



- Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...
- Des nouvelles publications toutes les semaines...

[Cliquez ici](#)





*IDE et Export*

## Encore un effort !

“ **Les exportations pour le mois d'avril sont en baisse de 48,9% en glissement annuel**

**Exportations et IDE à l'épreuve de la pandémie de la Covid-19 en Tunisie. Le bilan pèsera lourd sur les opérateurs. La solution viendrait d'une réactivation énergétique du réseau Public - Privé.**

**WMC : Le plan de soutien à l'économie a englobé les entreprises exportatrices (étrangères / internationales/mixtes) et leur a accordé, en prime, plus d'ouverture sur le marché local. En pratique, comment juger de la mise en**

**place des mesures d'assistance ? Et, sur terrain, ont-elles été suffisantes ?**

**Aslan Berjeb:** Les mesures d'assistance constituaient une soupape de sauvetage pour les exportateurs afin de maintenir un rythme vital de production en vue de limiter l'impact de la fermeture des frontières. Hélas, le ressenti des investisseurs-exportateurs constate l'insuffisance de ces mesures.



L'Institut national de la statistique (INS) a publié, mercredi 13 mai 2020, les indicateurs du commerce extérieur à prix courant. Les exportations pour le mois d'avril sont en baisse de 48,9% en glissement annuel vu que nos principaux marchés ont été touchés.

L'export a été très impacté par la crise, ce qui touchera la balance commerciale et les entrées des devises, bien que des efforts intelligents aient été déployés, tels que le lancement de la plateforme interactive du CEPEX afin de s'informer des préoccupations et propositions des exportateurs dans le contexte du Covid-19 ; de même que le lancement de la plateforme numérique foprodextunisiaexport.tn afin d'accélérer les mesures d'obtention des primes d'exportation.

**Bien des rumeurs, souvent alarmistes, ont circulé prévenant sur un emballement du chômage et même sur d'éventuelles faillites. Les entreprises exportatrices (étrangères/inter/mixtes) sont-elles**

### **concernées par ces menaces ? Que sera le bilan de la crise économique pour cette catégorie d'entreprises ?**

Les recettes d'exportation en Tunisie ont augmenté en 2019, élevant à 43,9 milliards de dinars, contre 41 milliards de dinars en 2018 ; elles seront certainement impactées par les effets de la pandémie.

Les exportateurs ont vu beaucoup de leurs commandes à l'export annulées, la diminution du chiffre d'affaires est inéluctable. Les difficultés financières exposent les entreprises exportatrices à trois types de menaces : la dépendance avec l'étranger en crise, l'arrêt de l'export et les difficultés socio économiques propres au contexte local.

Au-delà du bilan économique certes catastrophique pour cette catégorie d'entreprises, c'est l'impact macroéconomique sur la Tunisie qui constitue un risque systémique majeur, surtout si l'on sait que 60% des transactions commerciales de notre pays sont réalisées avec la Chine, l'Italie et la France, la baisse consécutive de la production est imminente ; nous importons 30% de nos matières premières de Chine, d'où la nécessité d'une réelle prise de

**“ 60% des transactions commerciales de notre pays sont réalisées avec la Chine, l'Italie et la France**

conscience des pouvoirs publics afin d'amortir de choc.

**En matière de paiement, les entreprises exportatrices ont-elles enregistré une augmentation de leurs impayés ? Les couvertures d'assurance-crédit à l'export ont-elles fonctionné, convenablement ?**

Il va sans dire que les annulations des commandes et le contexte local lié aux mesures sanitaires augmenteront les impayés des exportateurs. J'oserais dire que la moitié de ceux-ci déclarent ouvertement leurs difficultés en vue d'une prise en charge par les mesures d'assistance.

Pour ce qui est de l'assurance-crédit à l'export, il faudrait la rendre accessible d'abord pour pouvoir l'évaluer. C'est à la mi-exercice (fin juin 2020) que l'on en saura beaucoup plus.

**Le déconfinement est à présent amorcé, en Tunisie et chez nos principaux partenaires européens. A quel niveau situez-vous le niveau d'activités de ces entreprises (reprise totale ou partielle) ? Quelle est la visibilité sur les marchés européens ?**

A ce jour, la reprise est partiellement amorcée pour deux raisons, la liaison avec l'étranger car la reprise s'effectue tout de même en mode dégradé, d'une part,

et le redéploiement des activités et des marchés en vue d'une réactivité des investisseurs exportateurs voulant limiter l'impact de la pandémie, d'autre part.

Vous avez parfaitement raison d'évoquer les marchés européens au pluriel car le rythme des reprises au sein de l'UE n'est pas celui des reprises en dehors de l'Europe, la pandémie frappant les pays européens différemment, la reprise avec l'Europe s'effectuera selon un rythme « national » au cas par cas, ce qui limitera la visibilité couvrant le deuxième semestre 2020.

**Chez nos partenaires européens s'élèvent des voix appelant à la relocalisation de certains secteurs industriels. Faut-il redouter le départ de certaines entreprises exportatrices ? Si oui quels secteurs seraient concernés ?**

D'abord, c'est à la Tunisie et aux Tunisiens de défendre l'attractivité du site/destination Tunisie, et ce en pérennisant les investissements liés à l'export, justement en évitant dans la mesure du possible des éventuels départs. Il serait prématuré de parler de départ au jour d'aujourd'hui étant sous «confinement ciblé» même si, force est de constater, il y a des secteurs plus touchés que d'autres. Gardons un espoir réaliste dans l'avenir des exports en Tunisie.

Par ailleurs, **suivons de près le mouvement de relocalisation potentiellement à l'actif de la Tunisie, la pandémie de la Covid-19 pourrait constituer un accélérateur de relocalisation.**

**Régulièrement le Conseil des Chambres mixtes réalisent des enquêtes-baromètres auprès des chefs d'entreprises exportatrices. Avez-vous connaissance de sondages récents de cette nature ? On souhaiterait connaître le moral des chefs d'entreprise ? Ainsi que leurs revendications précises pour la reprise qui se dessine ?**

Depuis le début de l'année 2020, des voix se sont élevées pour associer le Conseil des Chambres mixtes dans la prise de décision économique en Tunisie. Nous rappellerons que cette structure représente plus de seize Chambres étrangères de commerce et d'industrie et vaut plus de quatre mille entreprises étrangères. Le partenariat avec le Conseil dans le contexte de pandémie ne peut que renforcer la compréhension et la solidarité.

A ma connaissance, le sondage le plus exhaustif a été réalisé par l'IACE durant la première quinzaine du mois d'avril 2020,



**90% des entreprises industrielles exportatrices en Tunisie ne seront pas en mesure de maintenir leurs activités au-delà de 3 mois de confinement**

certaines résultats témoignent de ce qui suit : 61% des entreprises exerçant dans le secteur industriel et 40% des sociétés commerciales ont déclaré que cette crise a "un impact élevé" sur leurs exportations.

Une autre étude menée par le ministère tunisien de l'Industrie et des PME auprès d'un échantillon de 467 entreprises industrielles exportatrices (62% étant soumises au règlement d'exportation partielle et 32% sont soumises au règlement d'exportation totale) a révélé que près de 90% des entreprises industrielles exportatrices en Tunisie ne seront pas en mesure de maintenir leurs activités au-delà de 3 mois de confinement, suite à la baisse de leurs chiffres d'affaires, durant cette pandémie de Covid-19.

**Vous êtes à la tête d'un cabinet de conseil international. En 2019 vous avez été primé à Paris comme premier cabinet tunisien. Selon vous, quels sont les avantages comparatifs à mettre en avant pour attirer des IDE en Tunisie ?**

Les avantages institutionnels de la Tunisie pour attirer les IDE sont bien connus, ce qui fait vraiment la différence de la Tunisie est la qualité de

ses forces vives avec une aptitude surprenante pour maîtriser les TIC. Cette aptitude n'était plus à démontrer durant le confinement en mettant en place des COB plans (plans de continuité d'activité) utilisant le télétravail, des sites de production technologiques back-up ont même fonctionné.

Les pouvoirs publics ont dû s'adapter, en témoigne le décret gouvernemental n°2020-310 du 15 mai 2020, obligeant les structures publiques ainsi que les documents émis par celles-ci au recours aux moyens de communication modernes.

L'aubaine africaine est toujours à saisir pour nos entreprises, c'est à l'Etat de repositionner une Tunisie économiquement multidimensionnelle via ses exports et sa position géographique servant de pivot aux puissances mondiales attirant les IDE y relatifs.

**En matière de promotion, les mécanismes classiques, tels les forums internationaux, ont montré leurs limites. Quel renouveau en matière de prospection et de lobbying pour séduire/persuader les IDE ?**

Le réseautage public-privé doit jouer pleinement son rôle. La

détection des IDE peut très facilement s'opérer via nos représentations diplomatiques, c'est aux organismes professionnels (CONNECT, Chambres mixtes, think-tank, leaders d'opinion et autres) d'assurer le relai. Le site Tunisie étant attractif par nature et stratégique géographiquement qu'il faudrait sur le plan local trouver la juste imbrication en vue d'une meilleure inclusion en prônant la bonne gouvernance et en améliorant la logistique tout en limitant la bureaucratie accompagnant les IDE.

**Vous êtes proche de l'ICE, agence du commerce extérieur italien, lequel a dynamisé ses actions de partenariat ciblées entre la Tunisie et l'Italie. Quel répondant y a-t-il de part et d'autre ?**

Toutes les dernières actions de partenariat entre nos deux pays et pilotées par l'ICE ont intégré les opérateurs publics et privés des deux pays, promouvant le Partenariat Public-Privé et mettant en valeur les opportunités à saisir.

Par ailleurs, toutes les actions ont été suivies par des rencontres B2B qui ont connu un franc succès selon les opérateurs des deux pays.

**Le secteur exportateur italien a intégré la composante "Cluster" dans son business**

**model, et cela a bien fonctionné. Peut-on tirer avantage de l'implémentation du modèle italien, pour dynamiser notre secteur exportateur ?**

Naturellement, la composante "cluster" du secteur exportateur italien a été un levier important de l'exportation en Tunisie, et ledit modèle a été reproduit dans divers secteurs (électronique, composantes automobiles, TIC, etc.) et dans diverses régions.

Au-delà de la dynamisation certaine de notre secteur exportateur, j'estime que cela sera déterminant dans les choix des sites de relocalisation des activités des partenaires européens post-Covid-19.

D'ailleurs, c'est grâce à l'existence de clusters en Tunisie que pendant la période de confinement, un certain nombre d'entreprises implantées en Tunisie ont dû faire face à des commandes supplémentaires en prenant le relais à la demande de leurs partenaires européens en arrêt total. C'est dans une situation pareille que le "cluster" a montré tout son intérêt. 

*Propos recueillis par Ali Abdessalam*

*\*Managing Partner - Avocat à la Cour de Cassation / Lawyer at the Supreme Court*

WEBMANAGERCENTER



**AUDIENCE WMC PORTAIL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



### *Tourisme*

## Les mesures prises par le gouvernement sont insuffisantes

La Fédération interprofessionnelle du tourisme tunisien a indiqué samedi que les mesures prises par le gouvernement tunisien à ce jour sont insuffisantes pour sauver ce secteur crucial pour l'économie nationale, précisant que le secteur touristique mérite des mesures de soutien exceptionnelles.

Suite aux dernières mesures annoncées mercredi par le ministre du tourisme et de l'artisanat, Mohamed Ali Toumi, la fédération a affirmé que ces mesures ne répondent guère aux attentes et besoins immédiats des entreprises touristiques sinistrées par la crise inédite due à la pandémie COVID-19, lit-on dans un communiqué publié samedi.

Face à cette situation, La Fédération a appelé ses adhérents à se préparer pour l'organisation d'un sit-in qui aura lieu dans les prochains jours.

La fédération a précisé qu'en ce qui concerne la ligne de crédit d'exploitation, il s'avère que les conditions d'octroi et l'éventuelle exécution par les banques sont




compliquées et prendront du temps, ce qui ne résoudra pas immédiatement les problèmes de trésorerie urgents des entreprises touristiques.

"Aucune mesure n'a été prise pour reporter le paiement des cotisations sociales malgré un chiffre d'affaires à l'arrêt depuis janvier, février ou mars 2020, selon les cas" a précisé la FI2T dans le communiqué.

"Le gouvernement a exigé le paiement immédiat de la totalité des échéances fiscales et sociales afin de pouvoir profiter des crédits d'exploitation. Face à ces contradictions, les conséquences économiques vont être lourdes et un grand nombre d'entreprises touristiques seront obligées de mettre la clé sous la porte" a indiqué la fédération.

Quant au report des échéances des crédits, il s'avère que les sociétés de leasing refusent toujours d'appliquer la circulaire de la Banque Centrale et exigent des intérêts pour ces reports, d'après la fédération.

La fédération précisera qu'elle n'épargnera aucun effort pour faire entendre la voix de ses adhérents et a appelé tous les intervenants du secteur à multiplier les efforts autour d'un seul objectif qui est de trouver des solutions immédiates à cette crise en préservant les entreprises et les emplois. 



## Confinement sanitaire

Le coût des dépenses liées au confinement sanitaire obligatoire de la majeure partie des arrivants en Tunisie ayant été concernés par cette mesure (environ 15 mille personnes) s'est élevé à 15 millions de dinars.



► Des magazines, des Hors-séries, des Revues, des Documents et des eBook...



### *Tourisme*


## Jusqu'à -80% de baisse des arrivées de touristes internationaux

L'Organisation mondiale du tourisme (OMT) a publié un ensemble de directives pour qu'émerge de la COVID-19 un secteur du tourisme encore plus fort et encore plus durable. Les directives insistent sur la nécessité d'agir résolument, de rétablir la confiance et, à mesure que l'OMT renforce son partenariat avec Google, de miser sur l'innovation et la transformation numérique du tourisme mondial.

Les directives ont été élaborées en consultation avec le Comité de crise pour le tourisme mondial. Elles visent à aider les pouvoirs

publics et le secteur privé sur la voie du redressement après cette crise sans équivalent. Selon le moment auquel interviendra la levée des restrictions sur les voyages, l'institution spécialisée des Nations Unies prévient que les arrivées de touristes internationaux pourraient chuter dans des proportions comprises entre 60 % et 80 %. Ce sont de 100 à 120 millions d'emplois qui sont menacés et il pourrait y avoir une perte de 910 à 1 200 milliards d'USD au niveau des exportations.

Le Secrétaire général de l'OMT,

Zurab Pololikashvili, a déclaré : «Ces directives offrent aussi bien aux gouvernements qu'aux entreprises un ensemble complet de mesures destinées à les aider à rouvrir le tourisme de manière sûre, fluide et responsable. Elles sont le fruit de la coopération renforcée qui a caractérisé la réaction du tourisme face à ce défi commun, en s'appuyant sur le savoir et les contributions de l'ensemble des composantes des secteurs public et privé et de plusieurs organismes des Nations Unies, dans le cadre plus large de l'action du système des Nations Unies». 

## DOSSIER



*Crise économique*

## L'enjeu économique

La Tunisie vit, avec le spectre de Covid-19, des moments très difficiles depuis le début du mois de mars 2020, l'acculant pour contenir les menaces qui pèsent sur les vies humaines au confinement général de la population durant trois semaines d'affilée et au confinement ciblé pour quarante jours supplémentaires.

Les retombées sur la société et l'économie sont, d'ores et déjà, considérables. Le bulletin de conjoncture du Forum Ibn Khaldoun de mars dernier présente une première évaluation de l'impact de la paralysie de plus des deux-tiers du tissu économique tout au long de trois semaines d'affilée.

Au-delà des urgences du très court terme qui sont en train

d'être assumées par d'importantes injections de liquidités au prix d'un chambardement des équilibres budgétaires et monétaires de l'année, la Tunisie fera face, au cours des prochaines semaines, à l'instar de la plupart des pays de la planète, à de redoutables tensions et pressions sur les plans économique, social et financier.



**Comment y faire face tout en évitant d'hypothéquer l'avenir ? Quelles sont les politiques et les actions susceptibles de minimiser le coût social de la crise tout en créant les conditions d'une forte relance de l'économie dès que les conditions le permettent ? Quelles sont les transformations du tissu économique à amorcer afin d'accéder à un palier de développement supérieur sur des bases viables et durables ?**

Ces interpellations ont fait l'objet d'un débat tenu le mardi 5 mai 2020 par le Forum Ibn Khaldoun pour le développement, ayant pour support le bulletin de conjoncture de mars, d'une part, et deux présentations liminaires: la première porte sur l'impact de la crise sur l'entreprise -présentée par Abdelhamid Triki, ancien ministre du Plan, alors que la seconde est centrée sur l'impact de la crise sur les personnes à revenus précaires, présentée par Essma Ben Hamida, co-fondatrice de Enda Tamweel.

Les développements ci-après en restituent, après enrichissement par des études complémentaires, les principales conclusions et recommandations, pour faire face au triple enjeu économique, social et financier de la crise que vit le pays.

**Première partie: L'enjeu économique et les mesures requises**

Toutes les études disponibles sur l'impact économique du Covid-19 convergent vers une baisse du PIB d'un minimum de 4 pour cent, tout en laissant présager une récession plus forte dans le cas où le déconfinement sera contrarié par de nouvelles vagues d'épidémie.

L'entreprise, en tant que cellule de base du tissu économique, subirait de plein effet les contre-coups de la crise sanitaire :

- directement, sous l'effet du confinement d'une partie de la force de travail entraînant une importante baisse de l'offre ; c'est le cas des entreprises opérant dans les activités soumises au confinement général et/ou ciblé qui représentent plus des deux tiers du tissu industriel tunisien;
- indirectement du fait de la baisse attendue de la demande extérieure et également de la demande intérieure sous l'effet de la diminution des revenus d'une partie de la population qui perd son emploi et/ou qui est empêchée de travailler au cours de la période de confinement.

Face à cette situation, de nombreuses mesures, détaillées en pièce jointe, ont été mises en œuvre.

Elles paraissent, dans l'ensemble, nécessaires, qu'il s'agisse des mesures de report des échéances relatives à la fiscalité, à la sécurité sociale et aux prêts bancaires, ou qu'il s'agisse des lignes de financement et de garantie, ainsi que des fonds d'investissement pour soutenir la petite et moyenne entreprise.

Elles sont importantes dans la mesure où elles sont évaluées à plus de 2 pour cent du PIB.

Il n'en demeure pas moins que l'ampleur de la crise impose, outre la diligence dans la mise en œuvre effective et rapide des mesures annoncées, des efforts supplémentaires sur les plans monétaire et économique. Elle impose aussi l'amorce d'une profonde transformation de l'économie tunisienne à la lumière des principaux enseignements qui s'en dégagent afin de lui conférer davantage de résilience et de perspectives de développement.

**I. La réponse monétaire et financière mérite d'être ajustée**

La baisse d'un point du taux directeur décidée par la BCT est dans la bonne direction même si l'inflation enregistre un rebond durant le mois de mars 2020. La plupart des Banques centrales ont recouru à des démarches similaires avec des baisses pour la plupart d'entre elles variant de



0,25 point à 1 point afin d'améliorer la marge de manœuvre en matière de riposte contre le coronavirus.

La réponse de la BCT gagnerait, de concert avec le ministère des Finances, à être, cependant, ajustée pour prendre en compte le caractère de "force majeure" de la crise que vit l'entreprise sous l'effet du confinement.

Trois pistes pourraient être envisagées à cet effet :

- L'annulation du taux d'intérêt durant la période de confinement pour les entreprises bénéficiant de la suspension de remboursement.

- L'extension de la bonification de 3 points en vigueur pour les nouveaux projets du secteur productif aux projets de restructuration particulièrement aux activités sinistrées à l'instar du tourisme, de l'industrie de l'habillement et de l'industrie électrique.

- Le financement des fonds de roulement des entreprises opérant dans les secteurs fortement sinistrés suivant des conditions de faveur.

Par ailleurs, la récente annonce du ministère des finances d'augmentation de la ligne de garantie des prêts aux entreprises, initialement fixée à 500 millions de dinars gagnerait à être précisée

tout en l'insérant dans le cadre d'une approche transparente et de procédures simplifiées pour conférer à cette importante mesure la visibilité et l'efficacité requis.

## **II. La réponse économique gagnerait à être renforcée**

Le soutien de l'entreprise en matière de trésorerie, pour vital qu'il soit, ne peut donner les résultats escomptés en matière de reprise de la production que s'il est suivi par une relance de la demande.

Or, les attentes du court terme laissent présager un effondrement de la demande extérieure, évaluée entre -30 et -40% selon la CNUCED pour l'année 2020. Il en serait de même, quoique à un taux moindre, de la consommation intérieure sous l'effet des restrictions en matière de déplacement et des changements dans les comportements des ménages.

Pour réduire les pressions attendues sur le marché de l'emploi tout en relançant la production, il est proposé :

### **1. Un plan d'urgence pour les industries exportatrices**

Les entreprises insérées dans des chaînes de valeur mondiales travaillant dans le régime douanier de l'offshore seront, en effet, particulièrement affectées par la crise. C'est le cas, en particulier,

des industries électriques qui emploient près de 80 000 salariés et procurent des recettes nettes de 5,5 milliards de dinars dans la mesure où leur activité est totalement dépendante des chaînes de montage des automobiles à l'étranger, dont la reprise risque de prendre du temps, malgré les importantes mesures de relance annoncées par la plupart des pays de l'OCDE.

Le plan d'urgence pourrait comporter, après concertation avec la Fédération des exportateurs et les Chambres mixtes, l'octroi de prêts pour aider les entreprises en difficulté à faire face aux problèmes de trésorerie, l'éligibilité aux mécanismes de formation professionnelle pour une partie de leur personnel, **la mise en place de structures de suivi et de veille**, notamment avec les investisseurs étrangers, pour les aider à surmonter les problèmes sociaux et administratifs et à se préparer à la relance de leur activité dès que les conditions sanitaires et de celles de l'environnement international le permette.

### **2- Une politique de soutien ciblé du produit tunisien sur le marché intérieur**

La politique de soutien proposée concerne, en particulier, le secteur du textile/l'habillement qui emploie 240 000 personnes, et le secteur de l'artisanat qui offre

des sources de revenus à près de 300 000 personnes, avec notamment :

- le lancement de vastes campagnes de promotion des marques tunisiennes du textile/habillement sur le marché tunisien;
- la réorganisation du secteur de la fripe de façon à concilier entre le caractère social de ce secteur et les exigences de préservation du potentiel de production et d'emploi de l'industrie tunisienne de l'habillement et des chaussures;
- la mise en place d'une ligne de financement à la disposition de

l'ONA pour stocker, éventuellement, les produits des artisans;

- l'augmentation des expositions et des points de vente des produits artisanaux dans les foires nationales et régionales;

- la révision des cahiers de charge des bâtiments publics et des unités hôtelières pour insérer l'utilisation de produits artisanaux notamment en matière de décoration;

- l'incitation des grandes surfaces à créer des rayons spécialisés pour l'habillement tunisien et les produits de l'artisanat avec éventuellement la mise en place de facilités de paiement à l'instar des produits électroménagers;

- la prohibition de l'importation et de la commercialisation des produits concurrençant déloyalement les produits artisanaux tunisiens en faisant valoir l'exception culturelle admise par l'OMC.

### ***3. Un vaste programme de rénovation et de mise à jour du tourisme***

La période de sous exploitation qui va marquer ce secteur en 2020 et peut être aussi l'année 2021 pourra être exploitée pour lancer un vaste programme de mise à niveau et de rénovation touchant, a priori, les différentes composantes du secteur allant de l'hôtellerie et de la restauration, à

l'environnement des villes, aux circuits touristiques, aux musées et aux sites archéologiques et ce dans le cadre d'une approche modulaire prenant en compte les possibilités de mobilisation des capitaux.

Ce n'est pas le grand luxe qui doit être recherché mais plutôt la propreté, la fonctionnalité, la qualité des prestations, l'informatisation de la gestion, la connexion au haut débit, le professionnalisme des employés, la touche et le cachet tunisiens dans la restauration et les décorations, la qualité de l'accueil dans les aéroports et dans les postes frontaliers ainsi que les facilités de change.

Un tel programme solliciterait pratiquement tous les métiers et tous les secteurs. Il créera de l'emploi à court terme tout en étant rentable financièrement et économiquement ; car le produit touristique qui en résulterait serait, de loin, de meilleure qualité.

### **III. Une accélération de la transformation de l'économie tunisienne est plus que jamais nécessaire**

Toutes les études menées révèlent la nécessité de négocier rapidement un nouveau tournant de l'économie tunisienne privilégiant les activités à fort contenu de savoir compte tenu d'une part de l'importante transformation de la demande additionnelle

***1,5 Milliard  
de dinars***

Le gouvernement a officiellement augmenté les montants alloués dans le cadre du mécanisme de garantie de prêt, mis en œuvre pour alléger les répercussions de Covid-19, qui passeront de 500 à 1.500 Millions de Dinars (MD).



d'emploi, composée désormais de plus de 60 pour cent par les sortants des universités et des instituts supérieurs de formation et, d'autre part, de la concurrence ardue de la part des pays pratiquant la politique des bas salaires.

Plus précisément, les débats organisés et les études réalisées par le Forum Ibn Khaldoun tout au long des trois dernières années avaient mis l'accent sur l'intérêt qu'aurait la Tunisie à se positionner en tant que plateforme régionale d'excellence dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'environnement et des nouvelles technologies, en tant que nouveaux relais de croissance ayant d'importants effets induits sur les autres secteurs ainsi que sur toutes les régions.

### **1. Le secteur de la santé pourrait être un important vecteur de développement**

Les débats organisés par le Forum ibn Khaldoun sur le « dilemme de la santé publique » et sur « les enjeux de la réforme du secteur de la santé » ont révélé que tous les ingrédients existent pour faire du secteur de la santé un secteur d'excellence à rayonnement régional, offrant des produits et des services de qualité pour répondre aux besoins de la population tunisienne ainsi que de la demande régionale.

La Tunisie dispose, en effet, de ressources humaines hautement qualifiées en matière de soin médicaux et de production de médicaments. La crise sanitaire en a été un important révélateur en Europe et ailleurs. De la sorte, outre les besoins croissants en soins médicaux des Tunisiens, le tourisme médical peut constituer une importante niche pour exploiter une demande progressant selon l'OMS, de 15 à 25 pour cent par an.

De nombreuses recommandations ont été, à cet égard, formulées pour faire du secteur de la santé un important moteur de développement. Les plus significatives en sont :

- La mise à niveau de l'hôpital public en tant que pôle de référence en matière des prestations de soin, de recherche et de formation des cadres médicaux et paramédicaux.

- L'élaboration d'un statut juridique de l'hôpital à but non lucratif assurant, aux côtés de l'hôpital public, le service de santé ainsi que le développement de la recherche et de la formation.

- Le renforcement de l'agence nationale de l'accréditation pour en faire une instance de régulation indépendante assurant la qualité et la sécurité des soins suivant les référentiels internationaux.

- La mise en place d'une agence nationale du médicament jouissant de l'indépendance financière et administrative regroupant toutes les structures qui s'occupent du médicament.

Un effort particulier devra être déployé, par ailleurs, en direction de la rénovation et de la modernisation du réseau national des dispensaires pour en faire des structures informatisées, dotées du personnel qualifié et des équipements requis afin d'en faire un système de santé décentralisé, offrant les soins essentiels tout en étant des structures de veille et un important levier pour faire face à d'éventuelles nouvelles épidémies.

### **2. La transformation numérique de l'économie tunisienne, une haute priorité**

Le tournant numérique est désormais à la portée de la Tunisie. La crise sanitaire a donné un formidable élan au travail à distance, aux réunions virtuelles et à l'utilisation des paiements électroniques. Il est important, et sans tarder, de s'atteler à renforcer cet élan. Cela pourra donner à l'économie tunisienne un important nouveau souffle non seulement en matière de création de richesses et d'emplois mais aussi en matière d'amélioration de la compétitivité de tous les secteurs socio-économiques.

En effet, tous les éléments pour passer à un palier supérieur existent ou peuvent exister à des coûts modérés et dans des délais relativement rapides. Plus de 8 000 diplômés en informatique se présentent chaque année sur le marché du travail. Beaucoup d'entre eux, faute d'emplois décents en Tunisie, acceptent les offres d'emplois à l'étranger.

La nouvelle loi mise en œuvre pour les startups offrant, a priori, un cadre légal incitatif à l'investissement dans des projets innovants, est opérationnelle. Des mécanismes de financement sont, par ailleurs, mis en place, notamment dans la coopération internationale pour le financement des fonds propres et des quasi-fonds propres des start-up ainsi que pour la transformation numérique des services centrés sur les usagers.

Il importe d'assurer la mise en œuvre des projets engagés tout en les complétant afin de renforcer la dynamique de transformation digitale à travers notamment :

- L'accélération des programmes de l'infrastructure du haut débit, nécessaire au développement des TIC en particulier dans les régions de l'intérieur car malgré les importants efforts déployés, la Tunisie continue à accuser un important retard dans ce domaine ; en témoigne le faible nombre d'utilisateurs d'internet en haut

débit (8.8 pour 100 habitants en 2018 soit le quart de celui du Portugal) et le nombre réduit de serveurs sécurisés (316 serveurs par million d'habitants soit 2% du nombre de serveurs en place au Portugal)

- L'engagement d'un vaste programme d'informatisation des grandes entreprises publiques concomitamment à celui de l'administration centrale, régionale et des collectivités locales.

- Le développement des parainages par les banques et les grands groupes publics et privés pour aider les jeunes sortants des universités et des centres de formation à créer leur start-up et pour les soutenir, éventuellement, durant la première période de démarrage de leur projet.

### **3. L'industrie de l'environnement offre d'importantes opportunités**

Comme cela a été relevé dans l'étude publiée par le Forum Ibn Khaldoun consacrée aux éléments de stratégies de développement, la Tunisie est l'un des rares pays du Sud qui ont un environnement institutionnel couvrant les différents aspects de préservation de l'environnement avec notamment l'Office national de l'assainissement (ONAS), l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), le Centre international des technologies de l'environnement en Tu-

nisie (CITET), l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED) et l'Agence de maîtrise de l'énergie (ANME).

Elle dispose, en outre, d'une expertise acquise par une longue expérience en matière de mobilisation de l'eau et de son recyclage ainsi qu'en matière de conservation du sol, de lutte contre la désertification et d'économie d'énergie.

Ce potentiel pourrait être davantage valorisé pour améliorer la qualité de l'air, de l'eau, préserver les zones forestières et la biodiversité ainsi que la propreté des zones urbaines mais aussi et surtout pour conférer aux produits tunisiens le label écologique qui sera, certainement, un plus sur le plan de la compétitivité sur les marchés extérieurs.

L'expertise tunisienne pourrait être, également, un important créneau d'exportation, notamment dans le cadre de la coopération triangulaire d'autant que la crise sanitaire que vit le monde semble ressusciter un fort courant international en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable pour l'horizon 2030. 

*Forum Ibn Khaldoun pour  
le développement le 20 mai  
2020*





## *Crise économique* L'enjeu social

**Le chômage, malgré la légère détente de l'année 2019, était déjà considéré une source de préoccupation majeure. C'est, en particulier, le cas du chômage des jeunes, diplômés ou non, ainsi que du chômage dans les gouvernorats de l'ouest.**

La perspective de récession de 4.3% du PIB impactera fortement l'emploi en 2020 d'autant que les secteurs les plus touchés par la crise seraient ceux qui ont un fort

contenu d'emploi. C'est le cas en particulier du tourisme, des industries du textile, de l'habillement et des chaussures, de l'industrie mécanique et électrique et par ricochet de nombreux petits métiers qui en sont liés en tête desquels l'artisanat.

Le nombre de personnes qui risquent de perdre leur emploi ou de perdre une importante partie de leur source de revenu serait a priori important. Les simulations effectuées situent l'aggravation du taux de chômage dans une

fourchette de 4 point de pourcentage à 10 points, ce qui correspond à une augmentation du nombre de chômeurs entre 170 000 et 400 000 personnes.

A titre d'éclairage la crise de 2011 a entraîné une baisse du PIB de près de 2% et une augmentation du chômage de 5 points soit l'équivalent de 140 000 personnes environ.

Les mesures sociales annoncées et mises en œuvre par les autorités publiques sont certes impor-

tantes. Elles se sont traduites, d'ores et déjà, par un déblocage de 650 millions de dinars répartis à hauteur de 400 millions de dinars en tant que contribution exceptionnelle au financement du chômage technique auquel des milliers d'entreprises seraient acculées à recourir et 250 millions de dinars d'aide sociale au profit de près d'un million de familles à faible revenu qui seraient particulièrement affectées par le confinement.

Une telle démarche, justifiée par le confinement qui touche les deux tiers de la population, serait, cependant, difficile à maintenir en tant que telle pour le reste de l'année. Elle devrait, selon les participants au débat, être relayée par quatre orientations majeures :

### **1. Le lancement des grands travaux d'utilité publique**

La Tunisie a, depuis l'indépendance, recourue au lancement de chantiers de travaux d'utilité publique pour réduire les pressions sociales. Le budget de l'Etat de 2020 comporte, à cet égard, d'importants crédits pour les chantiers régionaux offrant des journées de travail à 48 000 personnes n'arrivant pas à trouver de l'emploi ou de source de revenu.

Compte tenu des attentes de perte d'emploi pour des milliers

de personnes ne pouvant pas bénéficier des dispositions du chômage partiel, le lancement d'un certain nombre de chantiers à très fort contenu d'emploi pourrait être envisagé **comme alternative à l'aide sociale** sans contre partie.

Toutefois et afin de conférer à ces chantiers **le caractère d'utilité publique**, il est proposé qu'ils soient encadrés ou réalisés par le service civil de l'armée, les grands groupes privés et publics ou par des associations dans les domaines qui préparent l'avenir en l'occurrence la numérisation des archives, l'entretien de l'infrastructure de base et des équipements collectifs : routes, pistes rurales, coupe feu des forêts, établissements d'enseignement et de formation...

### **2. Le renforcement de la politique active de l'emploi**

Le programme actif de l'emploi prend de l'ampleur. Les crédits programmes dans le cadre de la loi des finances s'élèvent à 450 millions de dinars devant permettre à plus de 100 000 jeunes de bénéficier de complément de formation, de soutien à l'insertion dans la vie professionnelle ou d'aide à la promotion de micro-projets.

Compte tenu de l'importance de l'acquisition d'une compétence répondant aux besoins du mar-

ché du travail, une enveloppe additionnelle serait opportune à mettre en place pour aider les jeunes perdant leur emploi ou ayant des difficultés à s'insérer sur le marché du travail à bénéficier d'un chèque de formation, pour se perfectionner dans les langues, pour acquérir une qualification professionnelle et une compétence (informatique, comptabilité...) afin d'accroître leur employabilité dès que la relance économique se précise.

A ce propos, il est rappelé que La capacité des centres de formation professionnelle n'est exploitée actuellement qu'à hauteur de 72 pour cent, ce qui permet d'offrir 20 000 places additionnelles de formation pour aider les jeunes à acquérir une compétence répondant aux besoins du marché du travail et ce compte non tenu du potentiel de formation de l'armée, des entreprises publiques et des grands groupes privés qui pourraient être mis à contribution.

### **3. Le développement du micro-crédit**

L'offre de microcrédit est appelée à augmenter pour prendre en compte les rééchelonnements qui pourraient s'imposer en relation avec la baisse de l'activité de milliers d'artisans et de détenteurs de petits métiers mais aussi pour faire face à l'augmentation attendue des nouvelles demandes en relation avec les

besoins croissants de trésorerie des femmes et des hommes qui cherchent à s'installer pour leur propre compte.

L'enjeu, à ce niveau, n'est, cependant, pas seulement quantitatif. Il est aussi et surtout qualitatif, se rapportant à la qualité de l'encadrement et du soutien que les institutions de micro-crédit seraient en mesure d'offrir aux bénéficiaires du microcrédit afin d'avoir une utilisation rationnelle des ressources.

A cet effet, une plus grande implication des associations, qui ont une expertise dans le domaine du microcrédit, gagnerait à être activement encouragée dans cette période particulièrement difficile dans laquelle se trouve confrontée l'économie tunisienne à travers, notamment, la mise en place de lignes de crédits à des

conditions de faveur, sur la base des résultats obtenus en matière de création de source de revenus et des efforts déployés en matière d'études socioéconomiques des familles concernées, d'encadrement pour la réalisation de leurs micro-projets et de soutien en matière de commercialisation de leurs produits.

Par ailleurs, l'extension du paiement par le téléphone mobile (m paiement) pourra, en permettant à chacun de créer son propre portefeuille virtuel, renforcer l'inclusion financière de la population à faible revenu et ouvrir d'importantes perspectives au développement du microcrédit ainsi qu'à la rationalisation de l'aide sociale.

#### **4. Le développement de l'esprit de volontariat et de l'engagement civil**

La crise sanitaire a mis, en évidence, un vaste mouvement de solidarité et d'engagement civil qui s'est développé de façon spontanée notamment de la part des jeunes dans le cadre notamment des associations, des groupements et des mutuelles afin d'aider les familles pauvres fortement affectées par les restrictions de déplacement et de renforcer la logistique des hôpitaux publics et des moyens de protection de leur personnel ; ce qui n'a pas manqué d'avoir des répercussions positives sur

la capacité de maîtrise de la pandémie de la Tunisie.

D'ailleurs faut-il le signaler, qu'à moyens égaux et situations proches, les pays occidentaux qui ont le mieux géré la pandémie sont ceux qui ont cette culture et ces réflexes civiques de discipline, de solidarité sociale et d'action citoyenne, comme les pays scandinaves, les pays de l'Europe du Nord, semblables à ceux des pays est-asiatiques.

En fait, les valeurs de solidarité et de volontariat sont ancrées dans la culture et les traditions en Tunisie. Elles sont essentielles dans les régions forestières dans la lutte contre les incendies en été.

Les autorités régionales et les services forestiers ne pourraient jamais faire face à ces catastrophes, pourtant de dimension très relative par rapport à COVID-19, par les moyens ordinaires propres de l'État. Le recours à la mobilisation de l'action citoyenne est impératif et constructif. Mais ces réflexes sont spontanés et ne sont pas l'objet d'un effort éducatif volontariste et systématique.

C'est pourquoi, il est important de consolider le nouvel esprit civil qui a émergé sur des bases largement décentralisées pour en faire un axe majeur de la stratégie de développement du volontariat en s'inspirant des expériences accumulées dans

## Masque

Un texte de loi imposant le port du masque sanitaire dans l'espace public en prévention contre le Coronavirus et sanctionnant les contrevenants.



## Mort de poissons

Les résultats de l'enquête menée à la mer de Sayada, suite à la mort de poissons près du port de pêche, ont fait ressortir une forte diminution de l'oxygène et un changement de la couleur de l'eau de mer qui tendait vers le blanc, ce qui a eu pour conséquences l'émission de gaz nocifs.



certaines régions et en prenant en compte les success stories dans le monde.

Une telle démarche offrirait en particulier à des milliers de jeunes, employés ou à la recherche d'emplois, la possibilité de s'engager dans de nombreuses actions citoyennes de proximité en fonction de leur compétence, telles que les campagnes d'embellissement et de propreté des villes et des villages, de lutte contre l'analphabétisme, de vaccination, d'encadrement pour l'insertion à la sécurité sociale et de rénovation des établissements éducatifs et de soins de base. Ce qui leur permettrait, au-delà des satisfactions morales qui en résulteraient, d'acquérir une importante expérience sur le terrain et une grande maturité qui les aideraient à mieux réussir dans leur vie professionnelle et sociale en Tunisie ou à l'étranger.

### 5. La refonte de la protection sociale

La protection sociale a toujours revêtu une importante priorité dans les différents plans de développement qui se sont succédés. Toutefois, malgré les nombreux acquis enregistrés, de grandes lacunes demeurent dans la mesure où, aujourd'hui, plus du tiers des Tunisiens ne disposent pas de couverture sociale, près du sixième ne sont pas assujettis au système d'assurance ou d'assis-

tance maladie et près de 15 pour cent de la population continuent à vivre en dessous du seuil de pauvreté.

C'est le cas en particulier des personnes en chômage, des ouvriers travaillant à la journée ainsi que la plupart des artisans et des personnes s'adonnant à des petits métiers dans le secteur informel.

Cette situation de précarité, considérablement amplifiée par les dernières mesures de confinement et de restriction des déplacements, est inacceptable sur le plan social.

Elle est, en outre, coûteuse sur le plan économique dans la mesure où elle réduit notablement la marge de manœuvre en matière de réformes et de restructurations, pourtant nécessaires à la préservation du processus de développement sur des bases viables et durables.

C'est pourquoi il est nécessaire de renforcer les mécanismes de protection en mettant l'accent particulièrement dans cette étape sur:

- L'accélération de la mise en place du registre social unifié permettant notamment de cibler l'aide sociale sur des bases rationnelles. Une importante étape a, déjà, été franchie grâce aux importants travaux de recouplement




menés à l'occasion de l'octroi de l'aide sociale du confinement. La mise en place de l'identifiant unique instituée récemment par décret-loi devrait pouvoir activer le processus de ciblage et de lutte contre la pauvreté.

- Le lancement de vastes campagnes d'adhésion à la sécurité sociale en direction notamment de la population employée dans le secteur informel. La population active assujettie à la sécurité sociale est, actuellement, aux alentours de 65 pour cent. De la sorte, un effort particulier doit être déployé pour le reste de la population, particulièrement envers les employés dans le secteur informel en envisageant, éventuellement, en leur faveur des incitations pour l'adhésion à la sécurité sociale et l'enregistrement au registre du commerce.

- L'insertion des tunisiens qui n'ont pas de couverture médicale parmi les personnes bénéficiant de cartes de soins dans le cadre des AMG1 et AMG2 et ce dans l'attente de la mise en place d'une couverture universelle des soins essentiels actuellement en cours de préparation. Les personnes totalement dépourvues d'assistance médicale seraient aux alentours de 1 million actuellement.

Il demeure entendu que la généralisation de la protection sociale et sanitaire et l'extension

du revenu minimum pour toucher toutes les personnes vulnérables, souffrant de pauvreté chronique ne pourraient être assumées sur des bases viables que si elles s'accompagnent par l'accélération du processus de création de richesse par les salariés, les artisans, les entrepreneurs, les professions libérales, dans le cadre des différentes structures d'organisation du travail qu'il s'agisse des entreprises à but lucratif ou des coopératives, des mutuelles et des associations, qui peuvent offrir une alternative aux employés du secteur informel et les personnes cherchant à s'insérer sur le marché du travail. Forum Ibn Khaldoun pour le développement le 20 mai 2020 

## Pollution -40%

La qualité de l'air a enregistré une amélioration notable durant le confinement, avec une baisse de plus de 40% de concentration des polluants atmosphériques.



WEBMANAGERCENTER



**AUDIENCE WMC PORTAIL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)

Exclusif

# 1<sup>ER</sup> HORS-SERIE MAGAZINE

En édition numérique



## LE MARCHÉ DE L'AUTOMOBILE EN TUNISIE

Disponible  
Partout dans le monde sur





*Crise économique*

## L'enjeu des finances publiques

**La récession que va connaître la Tunisie, de loin la plus grave depuis l'indépendance, entraînerait, selon les dernières évaluations du FMI, une moins value de 5,2 milliards de dinars au niveau des ressources propres du budget de l'Etat.**

En fait, la moins value risque d'être encore beaucoup plus importante. Outre les contraintes de la distanciation sociale qui amènent de nombreuses entreprises à travailler avec un effectif réduit, la loi des finances initialement adoptée

fin 2019 comportait d'importantes fragilités notamment au niveau des recettes fiscales, dont les prévisions sont établies sur la base du maintien de la pression fiscale relativement élevée de 2019 (25,4%) due en partie à l'effet de l'amnistie fiscale et à la suppression du mécanisme de crédit d'impôt, mis en place par le passé pour servir une partie des augmentations de salaires dans la fonction publique.

Du côté des dépenses, les nouvelles urgences sanitaires et

sociales se traduisent par des charges additionnelles importantes pour soutenir les familles et les ménages.

Les enveloppes annoncées, totalisant près de 3 milliards de dinars en tenant compte des garanties accordées, seraient probablement révisées à la hausse en relation avec les factures croissantes du chômage partiel et éventuellement du lancement de grands chantiers d'utilité publique.

De même, les engagements additionnels de l'Etat pourraient être encore plus élevés dans le cas où les entreprises publiques, soumises pour la plupart à d'importantes baisses de leur chiffres d'affaires n'arrivent pas à honorer leurs engagements se rapportant particulièrement aux remboursements des prêts extérieurs bénéficiant de la garantie de l'Etat.

Le seul bémol qui peut, à ce stade, être avancé c'est la baisse attendue des subventions allouées au secteur énergétique en relation avec la chute des cours mondiaux du pétrole.

Certes, la marge de manœuvre à court terme est très limitée compte tenu de la rigidité des dépenses de l'Etat, constituées à hauteur des deux-tiers par le paiement des salaires et du service de la dette publique, d'une part, et de la situation sociale et économique particulièrement difficile de l'année 2020, d'autre part.

L'Etat ne pourra, a priori, que réviser à la hausse le déficit budgétaire ainsi que le recours aux emprunts intérieurs et extérieurs et assumer, par voie de conséquence, une forte aggravation de la dette publique.

Selon les dernières évaluations du FMI, celle-ci fera « un bond à 88 pour cent du PIB » à fin 2020 contre 72,3 pour cent en 2019.

Il n'en demeure pas moins que, tout en assumant la lourde facture du Covid-19, il est vital de se préparer à engager, dès que la relance économique se profile, de vastes programmes de réformes et de restructuration des finances publiques.

Au préalable, il est important de renforcer les efforts déployés en matière d'amélioration de l'analyse et de la gestion des risques budgétaires en élargissant le cadre étroit du budget de l'Etat tel qu'il est élaboré actuellement afin d'avoir une vision globale des engagements prenant en compte les établissements publics à caractère non administratif, les fonds spéciaux, le coût des exonérations publiques et les garanties accordées par l'Etat ainsi que les collectivités locales et les organismes de sécurité sociale. Il importe, en second lieu, de relever que les prélèvements obligatoires ont considérablement augmenté durant les dernières années.

Le taux global des impôts et des cotisations sociales est passé de 26,4 pour cent du PIB en 2005 (année d'achèvement du programme de démantèlement tarifaire avec l'UE) à 34,6 pour cent en 2019 soit un taux dépassant de 0,3 point de pourcentage la moyenne de l'OCDE et dépassant de loin pratiquement tous les pays à économie émergente. De la sorte, la fiscalité demeure

un important chantier dont il importe d'accélérer la finalisation dans le sens du renforcement de l'équité fiscale et de la confiance des contribuables ainsi que de la préservation de la compétitivité de l'entreprise.

Il importe enfin d'engager une importante rationalisation des dépenses publiques ayant comme socle :

1. Le redéploiement du personnel de l'Etat sur la base d'un audit des différentes administrations centrales et régionales en vue de déterminer, en fonction d'une clarification des missions qui leur sont dévolues, les plans de charges requis, les programmes de formation nécessaires et les logistiques qu'il importe, graduellement, de mettre en place et ce concomitamment à la réduction graduelle de l'effectif de la fonction publique en maintenant la règle de remplacement d'une personne sur 4 départs à la retraite.

2. La rationalisation de la politique de subvention en exploitant les facilités qu'offrent les nouvelles technologies pour repenser l'intervention de la caisse générale de compensation.

Le remplacement du système de subvention en place par un transfert bancaire ou postal au profit de tous les ménages à faible revenu est désormais possible grâce à

l'expérience acquise en matière de distribution de l'aide sociale décidée pour aider une partie de la population à faible revenu confinée, grâce aussi et surtout à la mise en place d'une plateforme de paiement mobile donnant la possibilité pour chaque ménage de disposer d'un compte virtuel pour recevoir l'aide à laquelle il a droit.

3. La restructuration des entreprises publiques dans le cadre de contrat programmes en concertation avec les structures consultatives et syndicales, précisant les redéploiements du

**83,5**  
**milliards DT**

L'encours de la dette publique s'est élevé, à fin mars 2020, à 83,5 milliards de dinars, dont 71% est formé de dette extérieure et 28% de dette intérieure. L'encours de la dette atteindra, fin 2020, 94 milliards de dinars, ce qui représente 75,1% du PIB, contre 72,4% en 2019.



personnel requis, le reprofilage, si nécessaire, de leur endettement, la clarification de la mission de service public qui leur est assignée et repensant les systèmes de gestion et de contrôle dans le sens d'un rapprochement avec ceux en vigueur au niveau des groupes privés.

Dans l'attente, des plans d'actions urgentes devraient être élaborés pour leur permettre d'honorer leurs engagements particulièrement à l'égard de la petite et moyenne entreprise ainsi que pour faire face aux urgences en matière de maintenance de leurs équipements.

Il est important de relever à ce niveau que la situation de la plupart des entreprises publiques est réellement critique.

Les quelques informations disponibles font état de lourdes pertes et de graves problèmes de trésorerie. C'est le cas notamment de Tunisair dont les pertes cumulées s'élèvent à près de 900 millions de dinars à fin 2017, et de la STEG qui enregistre, en 2018, un déficit de 2 milliards de dinars.

### Conclusion

La crise que vit la Tunisie est à la fois porteuse de graves problèmes qu'il importe de résoudre et d'importantes opportunités qui doivent être exploitées et optimisées.

A court terme, des pertes considérables sont inévitables. L'on ne peut que les assumer en s'efforçant d'en limiter l'impact sur les familles à faible revenu et sur la petite et moyenne entreprise tout en veillant à ne pas hypothéquer l'avenir.

A moyen et long termes, d'importants gains peuvent être engrangés à condition toutefois d'en réunir les conditions en tête desquelles la résorption des goulots entravant la liberté d'initiative, l'élimination des distorsions source de gaspillage dans l'allocation des ressources, la convergence des efforts sur des secteurs et des activités présentant des avantages comparatifs significatifs sur les plans régional et international ainsi que la valorisation de la position géographique de la Tunisie en approfondissant les accords déjà conclus et en les étendant à d'autres pays sur des bases mutuellement profitables.

La Tunisie doit, à cet égard, renforcer le potentiel de veille et d'anticipation pour pouvoir se positionner à temps et exploiter les importantes mutations de l'économie mondiale après le Covid19 afin de créer davantage de richesses sur des bases inclusives et durables.

Plus rien ne sera comme l'avant coronavirus sur le plan des tissus économiques. De nombreuses



productions n'auront plus la place qu'elles avaient par le passé.


D'autres, par contre, sont appelées à connaître un important essor au cours des prochaines décades. Ce sera le cas, très probablement, des secteurs de la santé, du numérique et de l'environnement, dans lesquels la Tunisie dispose de sérieux atouts pour en faire des pôles d'excellence, ayant d'importants effets d'entraînement du reste de l'économie pour accéder à des paliers supérieurs.

La Tunisie doit s'y engager fortement dans le cadre de stratégies globales, créant une synergie entre les secteurs publics et privés, impliquant la convergence entre les politiques de l'enseignement, de la formation, de la recherche scientifique avec celles de l'aménagement du territoire et des incitations fiscales et financières.

Plus rien ne sera comme l'avant coronavirus sur le plan des relations internationales. Les appels sont de plus en plus nombreux réclamant la relocalisation des industries stratégiques après les importantes ruptures d'approvisionnement entravant la production de biens essentiels.

De même, les appels se font, de plus en plus, entendre sur la nécessité de repenser les relations commerciales mondiales pour

que les règles de la concurrence que l'OMC s'attache à faire respecter intègrent à côté de la lutte contre la contrefaçon et le dumping commercial, le dumping environnemental et le dumping social.

La Tunisie doit, également, essayer d'exploiter ces nouvelles tendances dans les relations extérieures en valorisant davantage l'insertion de son économie dans l'espace euroméditerranéen et en s'engageant résolument dans la labellisation de ses produits en tant que produits respectueux de l'environnement et de l'équité sociale. 

*Forum Ibn Khaldoun pour  
le développement le 20 mai  
2020*

## Déficit budgétaire

Le déficit budgétaire s'est élevé, à la fin du premier trimestre 2020, à 1,4 milliard de dinars, contre 944 millions de dinars (MD), à fin mars 2019, soit une aggravation de 48,3%.



## SONDAGE

*Sondage INS*

# Ce qui a changé dans la vie des tunisiens confinés

L'Institut National de la Statistique, en collaboration avec la Banque Mondiale, a lancé une enquête pour étudier et suivre l'impact du COVID-19 sur le quotidien des tunisiens. Cette enquête est administrée par téléphone auprès d'un panel de 1369 ménages représentatif de la population tunisienne. Le nombre de répondants à la première vague de l'enquête, menée du 29 avril au 8 mai 2020, était de 1030 ménages, soit un taux de réponse de 77%. L'échantillon permet de décliner des résultats statistiquement significatifs au niveau national, par milieu et selon les différents quintiles de consommation de la population tunisienne.

Les principaux thèmes abordés par la première vague de l'enquête sont : les connaissances et comportements sociaux des tunisiens en lien avec le COVID-19, l'accès aux biens et services/ sécurité alimentaire et l'activité économique.

Le premier résultat qui ressort de l'enquête est la bonne connaissance par les tunisiens des mesures à respecter pour limiter la



*Cape Cod Morning, Edward Hopper*

propagation du virus. La grande majorité des enquêtés ont adopté et respecté les mesures basiques d'hygiène et de distanciation sociale.

Au niveau de la disponibilité des biens de consommation, la crise sanitaire a eu des répercussions sur l'approvisionnement en certains produits de base, essentiellement la farine et la semoule et dans une moindre mesure les produits sanitaires. Cette pénurie a affecté de manière relativement

égale l'ensemble des classes de la population. Toutefois, d'autres denrées alimentaires (pains, pâtes, légumes, fruits), les produits de nettoyage ou encore les produits énergétiques étaient largement disponibles. En revanche, l'accès aux produits sanitaires a été plus difficile pour les personnes ayant un niveau de vie plus modeste. Ces produits étaient presque deux fois plus inaccessibles pour le quintile le plus pauvre que pour le quintile le plus riche de la population.



# Impact du Covid-19 sur les ménages : Chiffres Clés

Résultats de la 1ère vague 29 avril – 8 mai 2020

## 80%



Personnes appliquant les mesures préventives contre le Covid-19



Plus de 80% des personnes interrogées sont bien informées et appliquent les mesures basiques d'hygiène et de distanciation sociale

## 1 / 3



Malades n'ayant pas pu se faire soigner

37% des personnes interrogées ont eu besoin d'une assistance médicale mais n'ont pas pu y accéder à cause du confinement total

## 1 / 3



Ménages pauvres ayant réduit leurs apports alimentaires

37% des ménages les plus pauvres ont réduit la quantité et/ou la qualité de la nourriture consommée durant le confinement total

## 2 / 3



Employés en arrêt de travail

Deux tiers des personnes interrogées qui travaillaient avant le confinement, n'avaient toujours pas repris une activité professionnelle à fin avril

## 60%



Salariés sans rémunération pendant leur arrêt de travail

60% des salariés en arrêt de travail déclaraient ne plus recevoir aucune rémunération. Cette proportion s'élève à près de 80% pour les 40% les plus pauvres

## 1 / 10



Travailleurs poursuivant leurs activités à distance

Le télétravail n'a concerné qu'un salarié sur dix parmi ceux qui ont pu poursuivre leur activité professionnelle durant le confinement. Cette proportion augmente à 1/3 chez les ménages les plus riches


Cette enquête confirme que le taux de couverture sociale et sa qualité sont moins bons pour les personnes les plus vulnérables économiquement. Cette tranche de la population serait donc a priori plus exposée à l'impact d'une crise sanitaire. Cependant, la difficulté d'accès aux soins dans le cadre du confinement a touché de façon quasi uniforme l'ensemble des catégories de la population. Ceci est principalement dû aux difficultés à se déplacer et à trouver du personnel médical disponible lors du confinement.

En outre, l'enquête révèle que près des deux tiers des ménages ont été impactés, sous une forme ou une autre, par le COVID-19, essentiellement par l'augmentation des prix des produits alimentaires et par la perte d'emploi. Ainsi, par exemple, plus d'un tiers des répondants ont déclaré avoir appréhendé de manquer de nourriture pour des raisons financières durant le mois précédant l'interview. Une crainte plus marquée en milieu rural<sup>1</sup> et pour les ménages ayant un faible niveau de vie. Ces craintes se sont traduites chez une partie de la population par une modification des habitudes alimentaires en réduisant les quantités consommées ou en consommant des aliments peu appréciés en temps normal.

Pour faire face à l'augmentation

des prix des produits alimentaires ou pour pallier la perte de leur emploi, les ménages interrogés ont puisé dans leurs économies (plus de 25%), reçu de l'aide ou emprunté de l'argent à des proches (plus de 25%), eu recours à un paiement différé de leurs obligations (environ 15%) ; tandis que certains ont modifié leurs habitudes de consommation alimentaires et non alimentaires.

Sur le plan professionnel, l'activité économique a été fortement réduite pour la grande majorité des travailleurs, et une baisse des revenus a été observée. Ainsi, seulement un tiers des personnes interrogées déclarant exercer une activité professionnelle avant le confinement ont pu poursuivre leur travail. Parmi ceux qui étaient en arrêt d'activité, chez les salariés, seuls 40% ont perçu tout ou une partie de leur salaire. Les unités de production familiales ont également été fortement impactées par la crise.

Le format de l'enquête est prévu pour intégrer graduellement les principaux thèmes de préoccupation des ménages au fur et à mesure de la progression vers le déconfinement de l'activité. Ainsi la deuxième vague, dont les résultats seront prochainement publiés, a incorporé les thématiques de l'éducation et de la santé mentale ainsi que la résilience financière des ménages. 

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL  
(2019 - source Google Analytics)

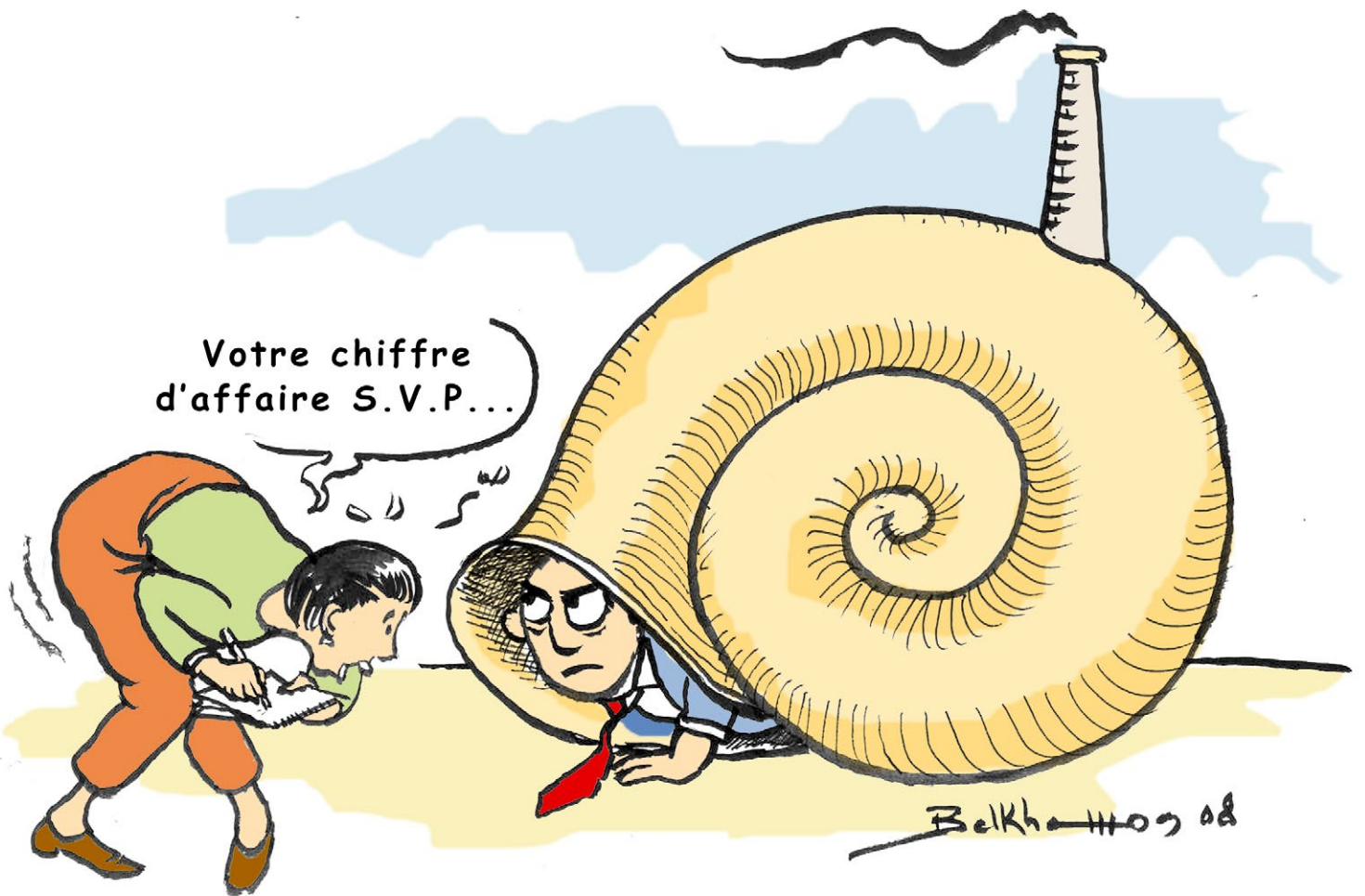
+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

L'Offre de ciblage intégrée la  
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)





*Banque Centrale de Tunisie*

## Financements bancaire exceptionnels (mode d'emploi)


Dans le cadre de la poursuite du soutien de l'économie et pour permettre au secteur bancaire de mieux accompagner les entreprises et couvrir leurs besoins exceptionnels, la BCT a publié la circulaire 2020-12 du 28 mai 2020 permettant aux banques d'accorder aux entreprises et aux professionnels de nouveaux financements exceptionnels couvrant exclusivement les besoins justifiés liés au financement du cycle d'exploitation de manière à assurer la pérennité du tissu économique et la préservation de la stabilité financière.

Le montant des financements exceptionnels et la durée de remboursement seront fixés au cas par cas en fonction des besoins du client et de l'évolution de la situation du secteur dans lequel il opère tout en respectant les règles suivantes :

- Le montant des financements ne doit pas dépasser le plafond de 25% du chiffre d'affaires en hors taxes réalisé en 2019 ou l'équivalent de la masse salariale

pendant 6 mois pour les entreprises entrées en activité après janvier 2019.

- La durée de remboursement ne doit pas dépasser 7 ans dont deux années de grâce.

Les financements exceptionnels accordés durant la période allant du 1er mars 2020 jusqu'au 31 décembre 2020 et qui sont accordés aux clients classés 0, 1, 2 et 3 à fin décembre 2019, seront admis en tant que garantie aux opérations de refinancement des banques sur le marché monétaire et ce, en appliquant une décote progressive en fonction de la classification. 



► **Des magazines,  
des Hors-séries,  
des Revues,  
des Documents  
et des eBook...**

## Tourisme

# Publication du Protocole Sanitaire Anti Covid-19



La Fédération tunisienne des agences de voyages vient de publier le manuel de procédures sanitaires intitulé "Protocole Sanitaire pour le Tourisme Tunisien Anti Covid-19 " (PSTT Anti Covid-19), lequel prévoit une série de mesures qui se rapportent essentiellement, au respect des règles d'hygiène et de sécurité sanitaire, afin de prévenir toute possibilité de propagation du Covid-19 dans le secteur touristique.

Élaboré par l'Office National du Tourisme Tunisien (ONTT), ce manuel souligne l'impératif de ne pas dépasser 50% de la capacité

maximale d'accueil de clients dans les hôtels, les restaurants, les salles de séminaires et de congrès, et dans les véhicules de transport touristique.

Il note, aussi, que la température de tous les clients sera contrôlée, moyennant un thermomètre infrarouge frontal, sans contact. En cas de fièvre avers persistante (plus de 38°), le client ne sera pas admis à l'hôtel et le service sanitaire sera contacté.


Par ailleurs, les bagages seront désinfectés à l'arrivée à l'hôtel, et chaque chambre sera nettoyée, désinfectée et aérée, durant trois heures avant la remise des clés au client.

Le protocole exige, aussi, le port du masque pour le personnel hôtelier et les touristes à l'intérieur des véhicules de transport touristique, ainsi que la mise en place de distributeurs de gel hydro-alcoolique dans chaque espace commun, ainsi qu'au sein des véhicules touristiques.

En ce qui concerne la distanciation physique, elle a été fixée à 1 mètre dans les espaces publics, les espaces communs

de l'établissement touristique et dans les véhicules de transport touristique, et à 2,5 mètres entre les tables dans les restaurants, bars et cafés.

Pour ce qui est des piscines, le nombre de baigneurs a été fixé selon le ratio strict d'un baigneur par trois mètres carrés de piscine. Et avant d'accéder à a piscine, les baigneurs devront impérativement se laver au gel douche dans l'une des cabines extérieures mises à leur disposition.

Il convient de noter que l'élaboration de ce document s'inscrit dans le cadre de la maîtrise de la propagation de cette pandémie dans les établissements touristiques, la veille à la sécurité aussi bien du personnel des établissements touristiques que des clients, et la restauration de la confiance le plus rapidement possible des réseaux de ventes et des Tour opérateurs. 


*Topnet***51,8% de part de marché en 2019**

Selon le rapport de l'INT, en termes de parts de marché, c'est Topnet qui possède plus de la moitié des parts avec un taux de 51,8%. Elle est suivie par Globalnet qui détient presque le quart des parts de marché (soit 23,6%).

Les autres fournisseurs se partagent le quart restant avec des parts variables.

En ce qui concerne le chiffre d'affaire par type d'activité, le rapport révèle une augmentation de 190,1 millions de dinars du CA des services mobile (téléphonie mobile + data mobile), au cours de l'année 2019, soit une augmentation plus importante que celle des services fixes (téléphonie fixe + data fixe) qui a atteint 112,3 millions de dinars.

D'après l'INT, 71% des revenus du secteur des télécommunica-

tions proviennent des services mobiles. Par ailleurs, l'investissement total des différents acteurs du marché (Tunisie Télécom + Ooredoo Tunisie + Orange Tunisie + Lycamobile + Bee + Hexabyte + Globalnet + Topnet + Level4) a enregistré une croissance de 21,2%, au cours de l'année 2019, soit une augmentation de 92,1 millions de dinars par rapport à 2018. 

# WEBMANAGERCENTER



## AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions** Visiteurs Uniques | + de **12 Millions** Visites | + de **23 Millions** Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**  
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)

*Secteur Télécoms*

# Une croissance de 9,5% en 2019


Le chiffre d'affaires total du marché des télécommunications a enregistré une croissance remarquable de 9,5% en 2019, soit 273,4 millions de dinars de revenus supplémentaires par rapport à l'année 2018, révèle un rapport de l'Instance nationale des télécommunications (INT) qui vient d'être publié.

Selon ce rapport financier de l'INTT, tous les opérateurs du marché ont enregistré, durant 2019, une augmentation de leurs chiffres d'affaires.

Ainsi, Ooredoo Tunisie a réalisé un CA de 164,8 millions de dinars, tandis que celui de l'opérateur Orange Tunisie s'est élevé à 38,2 millions de dinars, et celui de Tunisie Telecom a été porté à 32 millions de dinars.

En termes de part de marché, Ooredoo Tunisie détient 40,7%, suivie de Tunisie Telecom (37,2%) et Orange Tunisie vient en 3ème position avec une part de 22,1%. S'agissant des fournisseurs d'accès, le rapport indique que toutes les entreprises de ce secteur ont enregistré des augmentations de leurs CA, au cours de cette année 2019.

C'est TopNet qui a réalisé le plus grand chiffre d'affaires, lequel s'est élevé à 16,7 millions de dinars, suivi de très loin par GlobalNet (7,1 millions de dinars), d'Hexabyte (2,1 millions de dinars), d'Ooredoo (0,4 million de dinars) et d'Orange Internet (0,2 million de dinars).

Pour ce qui est des nouveaux entrants au marché au cours de l'année 2019, à savoir le fournisseur de services internet Bee et Tunisie Telecom (en tant que fournisseur d'accès), ils ont enregistré respectivement des CA de l'ordre de 0,1 MDT et de 6,6 MDT au cours de cette année, souligne l'INT. 

## Titres fonciers en ligne

L'Office National de la Propriété Foncière a enregistré, depuis le 24 avril 2020, environ 25 mille consultations en ligne de titres fonciers.



WEBMANAGERCENTER



**AUDIENCE WMC PORTAIL**  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



## Devises, Taux, Indicateurs

### Cours moyens des devises cotées en Dinar Tunisien

28/05/2020

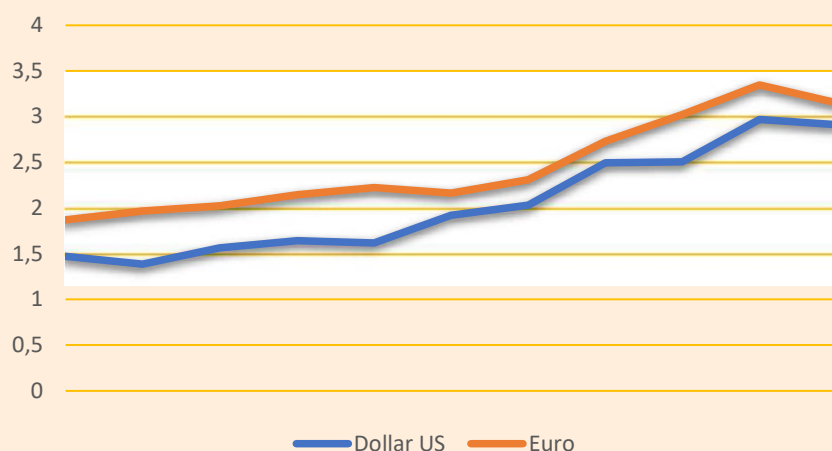
MONNAIE	SIGLE	UNITÉ	VALEUR
DINAR ALGÉRIEN	DZD	10	0,2240
DOLLAR CANADIEN	CAD	1	2,0928
DOLLAR DES USA	USD	1	2,8900
LIVRE STERLING	GPB	1	3,5302
YEN JAPONAIS	JPY	1000	26,7567
DIRHAM MAROCAIN	MAD	10	2,9259
FRANC SUISSE	CHF	10	29,7136
EURO	EUR	1	3,1783
DINAR LIBYEN	LYD	1	2,0364
Yuan Chinois	CNY	1	0,4028

### Cours moyens à terme en Dinar Tunisien

PERIODE	USD	EUR
3 MOIS	2,9315	3,2344
6 MOIS	2,9801	3,2970

### Cours de devises en dinar Tunisien

Evolution Mai 2010 - 2020



# 6,80%

TMM

29/5/2020



# 6,75%

TID

29/5/2020



# 6,80%

TMM

Mai 2020



# 5,00%

TRE

Juin 2020



# 21,569

Avoirs  
en devise

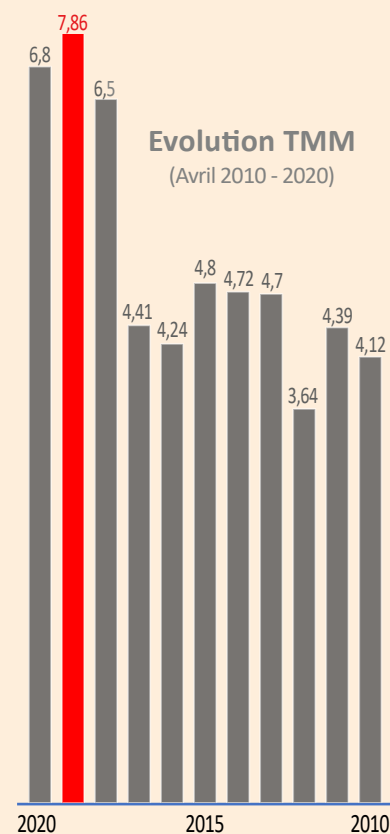
29/5/2020



# 133

Jours  
d'importation

29/5/2020



## BOURSE

*Semaine boursière*

## Légère progression du Tunindex

L'indice phare de la place a signé une légère progression de 0,2%, se stabilisant à 6488,61 points, au cours de la semaine du 25 au 29 Mai 2020, réduisant ainsi, ses pertes depuis le début de l'année, à -8,9%, selon l'analyse hebdomadaire de Tunisie Valeurs.

Le volume total des échanges a été modeste s'établissant à 15,8 MDT. Aucune transaction de bloc n'a eu lieu courant cette semaine.

L'Institut National des Statistiques a publié des chiffres alarmants pour l'économie tunisienne à la fin du premier trimestre de l'année en cours. Le PIB à fin mars 2020 a reculé de 1,7% en rythme annuel et de 2% en glissement trimestriel. A l'exception de l'agriculture (une croissance de 7,1% en rythme annuel grâce à une production record de l'huile d'olive) et du secteur des mines (une hausse de 19,7% alimenté par l'amélioration de la production de phosphate), toutes les industries (manufacturières, non manufacturières, chimiques) et les services (marchands et non-marchands) ont affiché un repli suite aux retombées de la crise sanitaire.



### Analyse des valeurs

Le titre Attijari Leasing s'est offert la meilleure performance de la semaine. L'action a pris 12,3%, à 10,060 D dans un faible volume d'échange de 38 mille dinars.

Le titre ICF poursuit son trend haussier, se bonifiant de 11,7% à 70,240 D. Depuis le début de l'année, le titre a lâché 41,9%.

Le titre ASSAD a été le plus pénalisé pendant la semaine, s'enfonçant de -8,2% à 5,600 D, dans un volume d'échanges de 287 mille dinars. Au titre de l'exercice 2019, l'équipementier a annoncé un résultat net part du groupe en deçà des attentes de 3,1 MD, en

chute de 62,7% par rapport à 2018. L'EBITDA du groupe s'est établi à 19,2 MDT, contre 15,8 MD en 2018, soit une marge de 12,4%, contre 12,7% une année auparavant. L'effondrement du résultat net s'explique par une perte de change nette de l'ordre de -2,5 MD et par la comptabilisation d'un résultat non-récurrent de -1,4 MD.

Le titre LILAS a dominé le palmarès des échanges de cette semaine. Le cours a pris 5,8% à 10,760 D, drainant des capitaux de l'ordre de 2,6 MDT.

*Ennakl Automobiles*

# Progression du chiffre d'affaires de 14,14%




La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 17 mars 2020, a arrêté et approuvé le rapport de gestion ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2019.

Il ressort de ces états financiers une progression du chiffre d'affaires de 14,14%, passant de **358,115 MDT** fin décembre 2018 à **408,758 MDT** fin décembre 2019.

Le résultat avant impôts a atteint **27,850 MDT** à fin décembre 2019 contre **29,548 MDT** à fin décembre 2018, soit une régression de **1,698 MDT** ou -5,7%.

En outre, le conseil a décidé de proposer la distribution d'un dividende de 0,25 Dinars par action, et de convoquer les actionnaires de la société pour une réunion en **Assemblée Générale Ordinaire le 24 juin 2020 à 14H30** au siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis.

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires qu'une **Assemblée Générale Extraordinaire** sera tenue le même jour à **16H30** siège de la société sis à la Charguia II Zone industrielle-Tunis à l'effet de délibérer sur la mise en conformité des statuts avec les dispositions législatives en vigueur. 

\*MDT : Million de Dinars tunisiens

WEBMANAGERCENTER



AUDIENCE WMC PORTAIL  
(2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

L'offre de ciblage intégrée la  
plus puissante du web tunisien

CSP+, Cadres, Dirigeants...  
associé à un ciblage large public  
(depuis 2000)



*Myinvestia*

## 14.774 participants à la 7e édition

La 7ème édition du challenge en ligne Myinvestia a été clôturée aujourd'hui, le 29 mai 2020, la Bourse de Tunis remercie tous les participants à cette édition et annonce que la Cérémonie de remise des prix aux titulaires des quatre meilleurs portefeuilles, en termes de rendement, sera organisée à la fin de cette crise sanitaire due au COVID-19.

La 7ème édition, qui a débuté le 1er octobre 2019, a été accompagnée par 14 774 participants.

Il est rappelé, que l'objectif de Myinvestia est de vulgariser les principes de fonctionnement du marché boursier et d'initier les participants à la gestion de portefeuille d'actifs boursiers dans des conditions proches de celles du marché.

La Bourse de Tunis annonce également l'ouverture, le 1er juin 2020, des inscriptions à la 8ème édition de Myinvestia. La date de lancement sera communiquée ultérieurement.



➤ **Des magazines,  
des Hors-séries,  
des Revues,  
des Documents  
et des eBook...**



## Bourse de Tunis

# Un Revenu Global de 4,152 milliards de dinars (1er trimestre 2020)

**Au 20 avril 2020, date d'échéance réglementaire, 33 sociétés cotées ou 41% de la Cote ont communiqué leurs indicateurs du 1er trimestre 2020.**

Fin mai 2020, ce nombre est passé à 77 soit 95% de la Cote. Les sociétés qui n'ont pas publié leurs indicateurs à ce jour sont :


AeTech, Steq, Tunisair et MIP.

## Evolution du revenu global des sociétés cotées

Les indicateurs d'activité des sociétés cotées au premier trimestre 2020 font ressortir une quasi stagnation de leur revenu global (-0,48%) par rapport à la même période de l'année 2019,

pour se situer à 4,152 milliards de dinars contre 4,172 milliards de dinars l'année dernière.

64% des sociétés ayant publié leurs indicateurs du premier trimestre 2020, soit 49 sur 77, ont amélioré leurs revenus par rapport à la même période de l'année précédente.

Les 20 sociétés qui composent le Tunindex20 ont accaparé 2,7 milliards de dinars (ou 66% du revenu global), en légère hausse de 0,5% par rapport à la même période de l'année écoulée. 

**Evolution du revenu global des sociétés du Tunindex 20**

en mD	au 31/03/2020	au 31/03/2019	variation(%)
ARTES	32 736	44 309	-26,1%
ATTIJARI BANK	126 175	109 317	15,4%
BH	116 989	111 640	4,8%
BIAT	241 981	225 855	7,1%
BNA	163 446	149 630	9,2%
BT	80 072	77 811	2,9%
CARTHAGE CEMENT	63 617	59 772	6,4%
DELICE HOLDING	265 344	218 217	21,6%
ICF	30 636	51 504	-40,5%
MAGASIN GENERAL	234 115	222 064	5,4%
ONE TECH HOLDING	190 281	234 206	-18,8%
POULINA GP HOLDING	674 825	708 684	-4,8%
SAH	100 106	106 314	-5,8%
SFBT	161 976	144 470	12,1%
SOTIPAPIER	23 068	35 080	-34,2%
SOTUVER	22 899	23 546	-2,7%
STB	148 243	133 710	10,9%
TELNET HOLDING	10 007	10 827	-7,6%
TPR	28 830	34 720	-17,0%
UIB	101 456	97 831	3,7%
<b>Total</b>	<b>2 715 348</b>	<b>2 701 676</b>	<b>0,5%</b>

## Inflation

Poursuite de la hausse du taux d'inflation qui a atteint 6,3% en glissement annuel au cours du mois d'avril 2020, contre 6,2% en mars.



*Bourse de Tunis*

## Evolution des revenus par secteur (1er trimestre 2020)

**Dans le secteur financier, les 12 banques cotées ont réalisé un produit net bancaire (PNB) cumulé de 1,221 milliard de dinars durant le premier trimestre 2020, contre 1,135 milliard de dinars sur la même période de l'année 2019, soit une progression de 7,6%.**

Le revenu global net des 7 sociétés de leasing cotées a diminué de (-2,20%) durant le premier trimestre 2020 par rapport au même trimestre de 2019, pour atteindre 107 MDT contre 105 MDT.

Les 4 compagnies d'assurances cotées ont vu le montant global des primes émises atteindre 286 MDT contre 280 MDT, soit une évolution de 2%.

Dans le secteur des Biens de Consommation, le revenu global des trois grands groupes opérant dans l'agroalimentaire (Poulina Group Holding, Delice Holding et SFBT) a progressé de 2,9% pour passer de 1,071 milliard de dinars à 1,102 milliard de dinars. Dans ce même secteur, les quatre concessionnaires automobiles ont vu leur chiffre d'affaires global

régresser de (-11%) durant le premier trimestre 2020 pour se situer à 208 MDT contre 233 MDT au premier trimestre 2019.

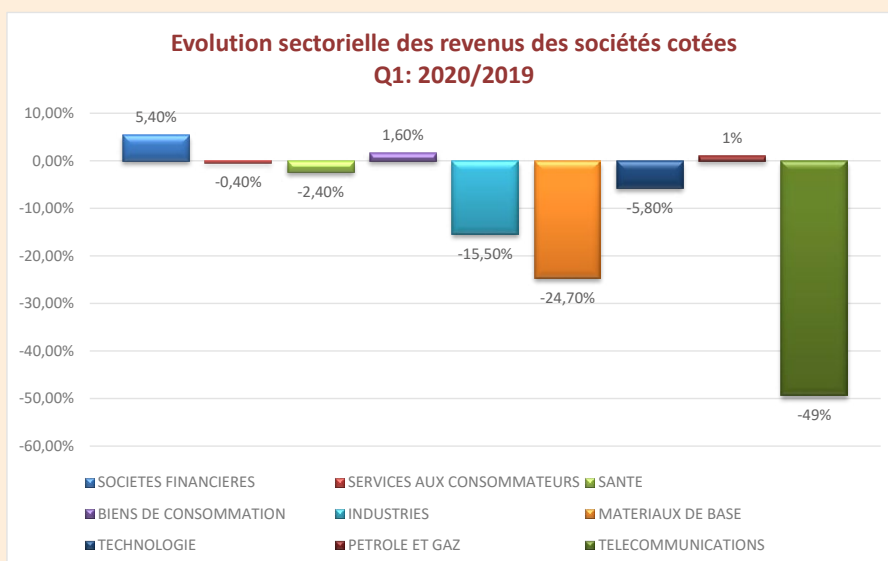
Dans le secteur des Services aux Consommateurs, le chiffre d'affaires global des deux enseignes de la grande distribution cotées en Bourse (Monoprix et Magasin Général) a augmenté de 6,2% au premier trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019, pour atteindre 391 MDT contre 369 MDT.

Sur neuf secteurs, trois ont vu leurs revenus augmenter. Le

secteur des sociétés financières a réalisé la plus forte progression avec 5,4% suivi par le secteur Biens de consommation avec 1,6%.

Parmi les cinq secteurs en baisse, la plus forte baisse revient au secteur télécommunication avec (-49,4%).

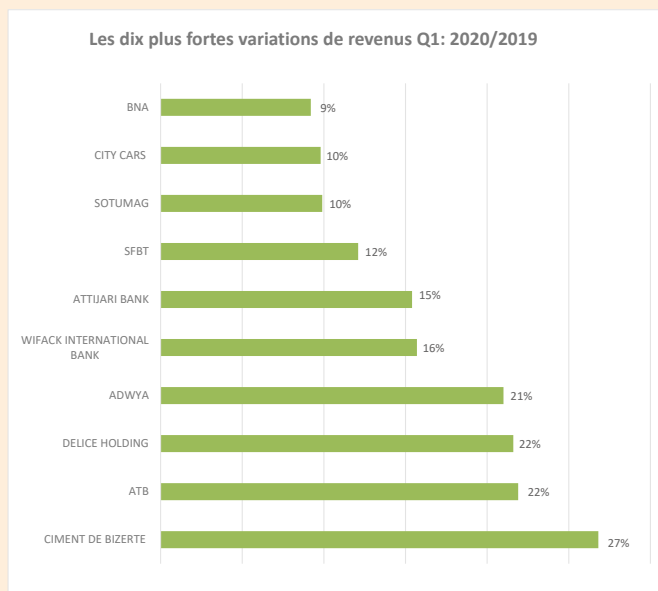
Huit sous-secteurs ont marqué des performances négatives. Les plus fortes baisses reviennent aux Matières premières avec (-25,6%), à la Chimie avec (-23,9%) et aux Biens et Services Industriels avec (-17,8%).



*Bourse de Tunis*

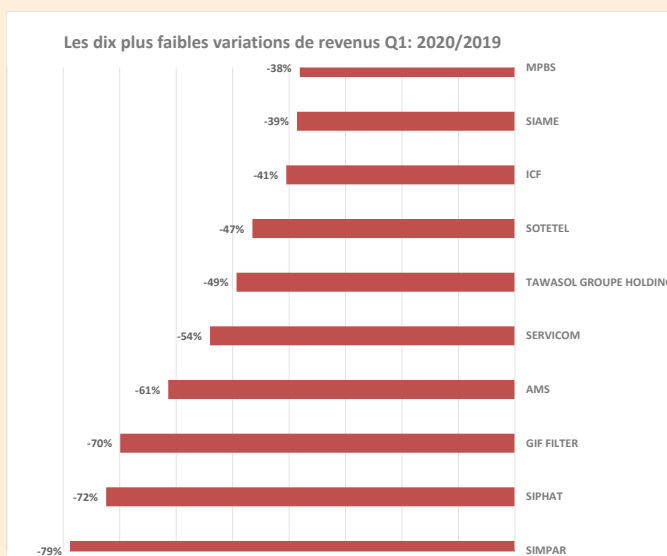
## 10 plus fortes hausses de revenus (1er trimestre 2020)

Les plus fortes hausses de revenus ont été réalisées par CEMENTS DE BIZERTE (+26,8%), ATB (+21,9%), DELICE HOLDING (+21,6%), ADWYA (+21%) et WIFACK INTERNATIONAL BANK (+15,7%).

*Bourse de Tunis*

## Les 10 plus fortes baisses de revenus (1er trimestre 2020)

En revanche, les plus fortes baisses de revenus ont été enregistrées par SIMPAR (-78,8%), SIPHAT (-72,4%), GIF-FILTER (-69,9%), AMS (-61,4%), SERVICOM (-54%) et TAWASOL GROUPE HOLDING (-49,3%).



**Tunindex****6 488,61**Var. Année **-8,89 %**  
29/5/2020**Tunindex 20****2 816,91**Var. Année **-9,96 %**  
29/5/2020Volume semaine **12,94** MDTCapitalisation **21,9** Mds DTPER marché (avril) **9,59**

## INDICES SECTORIELS

Code ICB		INDICE	Var An
<b>8000</b>	<b>Sociétés Financières</b>	<b>4 410,00</b>	<b>-10,81%</b>
8300	Banques	4 113,63	-11,62%
8500	Assurances	11 174,07	-3,13%
8700	Services Financiers	4 717,96	-3,53%
<b>5000</b>	<b>Services aux Consommateurs</b>	<b>2 403,37</b>	<b>-8,01%</b>
5300	Distribution	3 750,73	--8,02%
<b>3000</b>	<b>Biens de Consommations</b>	<b>7 349,50</b>	<b>-1,61%</b>
3300	Automobile et équipements	1 285,38	-21,57%
3500	Agro-Alimentaire et Boissons	9 431,54	0,41%
3700	Produits Ménagers et de Soin Personnel	1 998,00	-7,01%
<b>2000</b>	<b>Industries</b>	<b>1 021,45</b>	<b>-15,37%</b>
2300	Batiment et Matériaux de Constructions	482,98	-7,46%
<b>1000</b>	<b>Matériaux de Base</b>	<b>2 856,23</b>	<b>-23,40%</b>

## + FORTES HAUSSE

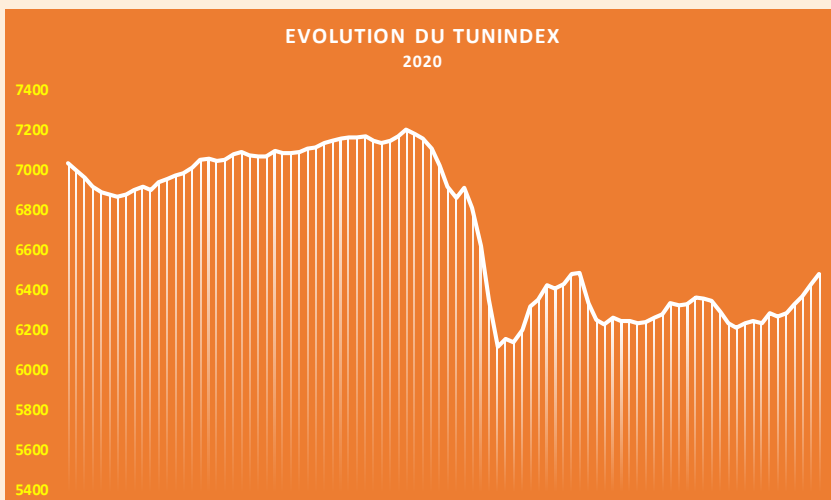
	CLOTURE	VAR. Hebdo
Attijari Leasing	10,060	12,28%
ICF	70,240	11,67%
Delice holding	12,350	10,07%
Euro_Cycles	19,300	9,78%
Hannibal Lease	5,980	9,73%

## + FORTES BAISSSE

	CLOTURE	VAR. Hebdo
Assad	5,600	-8,20%
Aetech	0,340	-8,11%
Cellcom	3,570	-6,55%
BTE (ADP)	8,840	-5,86%
Siame	3,190	-5,62%

## + FORTS VOLUMES

	VOLUME (MDT)	% Volume Total
SAH	2,037	15,74%
Deice Holding	1,563	12,08%
Euro-Cycles	1,244	9,61%
SFBT	1,029	7,95%
Adwya	0,607	4,69%





## Sauver l'entreprise !

Ce qui est intéressant aujourd'hui dans une certaine mesure est qu'une bonne partie des capitaux est disponible pour d'éventuels investissements mais ne sont pas pour n'importe quelle finalité. Ils sont destinés pour les projets sérieux et rentables, surtout à moyen terme. La rentabilité des investissements à long termes à d'autres conditions, plus difficiles, qui dépend d'autres facteurs.

Le manque de projets sérieux et rentables dans les pays en développement a l'une des causes principales de la stagnation de leur situation industrielle, ce qui a engendré, pour plusieurs pays à richesse limitée, de graves problèmes sociaux surtout en ce qui concerne le maintien et la création d'emplois.

L'aggravation d'une situation économique d'une entreprise ayant montré des symptômes de

faiblesse réside dans l'attitude des chefs d'entreprise vis-à-vis de ladite situation, qui ne sont pas, au début, conscients de son importance et qui, au fil du temps, prend de l'ampleur et se cristallise plus pour devenir en fin d'étape une réalité quotidienne. Les chefs d'entreprise sont, en général, pris dans une course contre la montre avec leurs concurrents potentiels et ils veulent les surclasser par n'importe quel prix et moyen. Leur



objectif essentiel était le gain du marché et sa pénétration sans se soucier du comportement réel de leurs entreprises face au marché, car ils sont préoccupés par les situations immédiates et ont oublié le plus important : la gestion de leurs organisations internes, évitant en continu de s'approfondir dans l'analyse de la situation globale.

Ils sont toujours pressés et ils n'ont pas le temps à voir leurs subordonnés ou de résoudre les problèmes radicalement. Ils ont souvent la moitié des solutions ou des propositions inachevées. Or, la taille de l'entreprise a une importance majeure sur sa marche.

D'une manière générale, la faiblesse de l'économie tunisienne après la levée des barrières douanières est due principalement au manque de culture d'entreprise de certains chefs d'entreprise, qui se sont habitués aux solutions de facilité et au gain rapide, car ils avaient cru qu'ils ont suffisamment de moyens pour influencer leurs marchés internes, qui sont, en quelque sorte, leurs propres terrains où il savent comment faire avancer le jeu économique et manipuler les circonstances.

Cette réalité était vraie à l'époque où les frontières douanières étaient encore imperméables aux concurrents étrangers. Ces chefs d'entreprise, ou en tout cas une partie d'eux, ont mal compris la

libéralisation de l'économie et n'ont pas su comment se préparer et se comporter avec les nouvelles exigences du marché libre. La conséquence leur a été fatale...


Le principal responsable du déclin des entreprises des pays en voie de développement est le chef d'entreprise. C'est sa façon de penser et son style de management qui ont empiré les situations économiques de certains pays en développement. Son indifférence et son attitude vis-à-vis de l'environnement économique ont été les premiers symptômes de la déroute de son entreprise.

En réfléchissant en profondeur et en analysant le comportement managérial de ces chefs, on constate que l'une des causes principales du déclin de certaines entreprises est le manque d'ambition, d'engagement, d'un savoir-faire ou autrement comment s'infiltrer dans la nouvelle voie de l'économie actuelle. Cette vérité n'est réalisable qu'avec un professionnalisme engagé et une culture d'entreprise. Aussi parce qu'ils se sont habitués aux marchés fermés où ils trouvent, aisément, leurs comptes.

Combattre le déclin des entreprises afin d'éviter leur redressement ainsi que la perte des emplois n'est réalisable qu'avec un esprit industriel qui est à la

recherche continue de nouvelles voies d'industrialisation à haute valeur ajoutée et ayant un aspect innovant.

L'idée que l'industrialisation est une action principale et légitime pour le développement des pays, qui a poussé certains pays industrialisés d'en profiter en créant des partenariats qui, dans plusieurs cas, étaient un frein pour le développement de certains pays, surtout quand il s'agit d'une coopération de sous-traitance, qui ne donne pas la possibilité à l'industriel du pays de mieux se développer ou peut-être parce que ce dernier n'a pas aménagé le manque d'effort d'intégration et d'amélioration, fut l'une des causes de plusieurs mauvaises situations de quelques entreprises.

Cette attitude doit nous pousser à réfléchir à réfléchir pour quel type d'industrie et de partenariat faut-il s'orienter. On doit comprendre que le soit disant aide ou coopération n'est pas pour nos beaux yeux, mais avant tout pour les intérêts des partenaires souvent camouflés hermétiquement et aussi parce que ces partenaires en trouvent leur avantage. 

*Par Nouredine ben Mansour*

*Dr.Ing*



### *Confinement*

## «Tfanen Tunisie créative», un modèle de diversité culturelle en ligne

Les artistes et les acteurs culturels en Tunisie, sont plus que jamais engagés dans la défense de la diversité culturelle, une option universelle traduite par la célébration, le 21 mai de chaque année, de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement.

Ceux-ci adoptaient et adoptent davantage, aujourd'hui, les valeurs de cette diversité en ce moment de crise du Covid-19 et du confinement sanitaire qui a contraint des milliards de Terriens à rester chez eux.

De cette orientation vers la diversité culturelle, est né le projet "Tfanen-Tunisie créative" qui promeut l'action culturelle et artistique dans toute sa diversité. Arts plastiques, littérature, patrimoine, musique et cinéma sont, ainsi, des secteurs largement présents sur le net, offrant une chance inestimable aux internautes pour découvrir, se divertir et connaître l'autre.

Dans sa déclaration officielle publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement, la commission de l'UE a rappelé les projets culturels

des délégation de l'UE à travers le monde dont celui de "Tfanen Tunisie Créative".

Ce programme unique dédié à la Tunisie est financé par l'UE. Il est mis en oeuvre par le British Council en collaboration avec le réseau EUNIC (Instituts Culturels Nationaux de l'Union Européenne).

Il s'agit d'un partenariat entre la Tunisie et ses partenaires de la rive nord de la Méditerranée, un exemple phare et une expérience qui renseigne sur le sérieux d'un tel projet de dialogue interculturel. "Un budget total de 9.7 mil-

lions d'euros a été alloué pour la mise en œuvre de ce programme bilatéral sur la période 2016-2021 et pour toutes les activités du programme", apprend-t-on du site officiel du projet.

Les responsables du projet réitérent, à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle, leur soutien pour le renforcement du secteur culturel en Tunisie et rappellent ses objectifs du qui ciblent la promotion de la diversité culturelle tunisienne et l'accès à la culture soutiennent la liberté d'expression et la créativité des jeunes générations.

En cette période de crise, plusieurs manifestations culturelles et artistiques en ligne sont soutenues par "Tfanen Tunisie Créative" et mises en œuvre par des institutions tunisiennes du secteur culturel, public et privé.

Parmi ces projets qui accompagnent les Tunisiens en confinement, "Falem\_Fi\_Darek" (Fais des films chez toi) organisée par le projet "Cinéma Fi 7oumetna" (Cinéma dans notre quartier) de la Fédération Tunisienne des Ciné-Clubs et "Glow Project" (est un des 19 projets artistiques maturés dans les résidences artistiques du programme d'incubation ACT NOW piloté par le Centre Culturel International de Hammamet).

Côté patrimoine immatériel, une vidéo montrant des femmes qui

racontent la préparation d'"El Oula" l'une des traditions les plus populaires de la région du Kef, et dans toute la Tunisie-, réalisée par le projet "Siccaveneria" piloté par l'association "Culture et développement".

L'action culturelle et artistique qui est de plus en plus ancrée dans la diversité, le dialogue et le développement rejoint les objectifs et les valeurs universelles essentiellement véhiculées par l'UNESCO, comme étant l'institution onusienne qui œuvre en faveur de la Culture.

### **Message de l'UNESCO**

Dans son message à l'occasion de la Journée mondiale de la diversité culturelle pour le dialogue et le développement 2020, Audrey Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO annonce un événement qui intervient "cette année, dans une période d'incertitude et d'inquiétude". Elle rappelle que "la fermeture de l'espace public, des institutions culturelles, des salles de spectacles et de concerts a conduit, pour beaucoup, à la contraction de l'espace culturel et au repli vers l'intime".


Même si la situation est actuellement peu rassurante, la responsable de l'UNESCO estime que "les moyens techniques dont nous disposons aujourd'hui permettent, pour ceux qui ont la chance de pouvoir en bénéficier,

de compenser l'étroitesse des espaces confinés". Elle évoque "ces initiatives qui réinvestissent les pratiques culturelles à travers le monde" et appelle à agir rapidement afin de "protéger cette diversité avant qu'elle se tarisse".

Cet appel rejoint une réalité propre à la Tunisie où les produits culturels sont devenus de plus en plus présents en ligne pour des internautes qui d'habitude n'avaient forcément pas accès à la Culture qui se pratiquait dans des cercles restreints non accessibles à tous.

Les webinaires ont fleuri sur le net créant une interaction sans précédent entre professionnels du secteur des arts et de la culture, les institutions publiques et privées et le public afin de repenser collectivement la pratique culturelle à l'heure de la crise et au-delà.

Les institutions culturelles en Tunisie se déploient, chacune à sa manière et par les moyens disponibles pour présenter un produit culturel à l'intention de leurs abonnés virtuels.

Une nouvelle conscience est née autour d'un secteur initialement en difficultés et qui est d'ailleurs parmi les plus touchés par la crise. 



# C'ÉTAIT EN ..



Mai 2011,  
Forum WMC sur la transparence financière .



Mai 2015,  
Expo JAW dans des containers .



Mai 2012,  
Manifestation à tunis .



Mai 2019,  
Dialogue national sur l'énergie



Mai 2013,  
Table ronde WMC sur le plan jasmin .



Mai 2018,  
Dans le désert tunisien



# WEBMANAGERCENTER



## AUDIENCE WMC PORTAIL (2019 - source Google Analytics)

+ de **7 Millions**  
Visiteurs Uniques

+ de **12 Millions**  
Visites

+ de **23 Millions**  
Pages Vues

**L'Offre de ciblage intégrée la plus puissante du web tunisien**  
CSP+, Cadres, Dirigeants... associé à un ciblage large public (depuis 2000)





VOTRE MAGAZINE  
**W M C**  
HORS SÉRIE  
EST MAINTENANT  
DISPONIBLE SUR



POUR 330MIL/JOUR  
**SEULEMENT**



APPLICATION DISPONIBLE SUR



COMPOSEZ LE

**\*225#**